

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2017
DE LA
POLICE GRAND-DUCALE**

1	INTRODUCTION	4
2	LES STATISTIQUES POLICIÈRES	5
2.1	La délinquance	5
2.1.1	Les types de délinquance	6
2.1.2	Les grandes catégories d'infractions	6
2.1.2.1	Les infractions contre les biens.....	7
2.1.2.2	Les infractions contre les personnes	11
2.1.2.3	Divers	14
2.1.3	Le taux d'élucidation	15
2.1.4	Les auteurs et les victimes.....	16
2.1.4.1	Les auteurs	16
2.1.4.2	Les victimes	17
2.1.5	La délinquance juvénile.....	18
2.1.6	La violence domestique	20
2.2	Analyse statistique des documents	21
3	LES ACTIVITÉS POLICIÈRES	22
3.1	La police judiciaire	22
3.2	La police administrative	23
3.2.1	La prévention.....	23
3.2.2	Les comités de prévention	24
3.2.3	Le VISUPOL.....	24
3.2.4	Les opérations.....	24
3.2.4.1	Maintien de l'ordre	24
3.2.4.2	Les courses.....	24
3.2.4.3	Les visites officielles et réunions internationales	24
3.2.4.4	La police de la circulation.....	25
3.2.4.5	La spatialisation des accidents	26
3.2.5	Les missions de soutien.....	27
3.2.5.1	La Cour Grand-Ducale.....	27
3.2.5.2	La Chambre des Députés et les tribunaux	27
3.2.5.3	Le transport de détenus / de fonds	28
3.2.5.4	Les points sensibles.....	28
3.2.5.5	L'hélicoptère de police	28
3.2.5.6	Les maîtres-chiens.....	28
3.2.5.7	La police des étrangers.....	29
4	LA COMMUNICATION.....	29
4.1	« Rebranding » et réforme « à la Une ».....	29
4.2	La communication externe.....	29
4.2.1	La presse.....	29
4.2.2	Les médias sociaux.....	30
4.2.3	Le portail web.....	30
4.2.4	Le commissariat virtuel	30
4.2.5	L'application mobile.....	31
4.3	La communication interne	31
4.4	Les relations publiques	31
4.5	Les productions audiovisuelles	32
5	LA COOPÉRATION POLICIÈRE	32
5.1	L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice.....	32
5.2	La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes	34
5.2.1	Les opérations pour le maintien de la paix	34
5.2.2	Les missions FRONTEX	34
5.2.3	Le Traité Benelux / Hazeldonk.....	35
5.2.4	Le Traité de Prüm	35
5.2.5	Le Centre de coopération policière et douanière	36
5.2.6	Schengen	37
5.2.7	Europol	38
5.2.8	OIPC – Interpol.....	39
5.3	Réunions et voyages à l'étranger.....	39
6	LES RESSOURCES HUMAINES	39
6.1	Le personnel à statut policier	39
6.1.1	Le cadre supérieur	39
6.1.2	Le cadre des inspecteurs	40
6.1.3	Le cadre des brigadiers.....	40
6.2	Le personnel à statut civil	41

6.3	Les effectifs de la Police Grand-Ducale au 01.01.2018	41
6.4	Les accidents de service	42
6.5	La formation.....	42
6.5.1	Le cadre supérieur	42
6.5.2	Les inspecteurs et les brigadiers	42
6.5.2.1	Les formations particulières dispensées par les centres nationaux	42
6.5.2.2	La formation continue	44
6.5.2.3	La formation de promotion	45
6.5.2.4	La formation spéciale	45
6.5.2.5	Les conférences / les séminaires.....	46
6.5.2.6	Les activités de partenariat	46
6.5.2.7	La formation spéciale à l'étranger	46
6.6	Les activités sportives.....	47
7	L'INFORMATIQUE	47
8	LE BUDGET, LES ÉQUIPEMENTS ET LA LOGISTIQUE	48
8.1	L'évolution budgétaire 2013 – 2017.....	48
8.2	La ventilation du budget de la Police Grand-Ducale pour l'année 2017	49
8.3	Les équipements et la logistique.....	50
8.3.1	Le parc automobile.....	50
8.3.2	Nouvel armement individuel.....	50
8.3.3	Les immeubles	50
8.3.3.1	Projets réalisés.....	50
8.3.3.2	Projets en cours	50
8.3.3.3	Projets futurs	51

1 Introduction

Les travaux de réforme ont suivi leur cours tout au long de l'année 2017.

Au niveau législatif le Conseil d'État a publié un premier avis sur le projet de loi 7045 en date du 14 juillet 2017 et un avis complémentaire en fin d'année, le 15 décembre dernier. Suite à cela le projet a été revu une nouvelle fois pour être resoumis au Conseil d'État en début d'année 2018.

En attendant, les préparations internes en vue de la mise en place opérationnelle de la réforme se sont poursuivies. Pas moins de dix-huit groupes de travail se sont penchés sur les procédures et structures futures.

Sur le terrain trois commissariats ont fusionné ; huit autres se sont organisés en tant que communautés de commissariats.

Le personnel a été progressivement sensibilisé aux nouveaux principes de fonctionnement basés sur la vision qui s'exprime désormais publiquement à travers une nouvelle identité visuelle dont la mise en place a débuté en automne et se poursuivra tout au long de l'année 2018.

Le nouveau slogan « ZESUMME FIR IECH » reflète la motivation pour se positionner comme fournisseur de service public d'excellence en matière de sécurité.

La mise en œuvre de la réforme du statut du fonctionnaire, introduite par le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative va bon train : en 2017 la Police a créé 250 fiches de poste et jusqu'à la fin de l'année plus de 2.000 entretiens individuels ont pu être menés.

En dépit de cet effort de réforme important et de la situation sécuritaire internationale détériorée, la lutte contre la criminalité et le maintien de l'ordre public ont pu être assurés de manière correcte. Par ailleurs, les affaires traitées par la Police en 2017 sont en régression. Les cambriolages ont pu être contenus à un niveau proche de celui de l'année passée. Le taux d'élucidation et arrestations (il y'en a eu plus d'une centaine) ont aussi évolué dans le bon sens.

Les cambriolages dans les véhicules posent néanmoins problème. La Police a été confrontée à un nombre croissant d'infractions du genre qui sont essentiellement à mettre sur le compte de la délinquance d'approvisionnement.

Bien qu'au niveau de la criminalité violente et organisée il n'y ait pas de grands faits, ni de recrudescence à signaler au niveau national, il s'agit néanmoins de rester vigilant par rapport aux nouveaux phénomènes délinquants, comme par exemple la cybercriminalité et par rapport au terrorisme qui fait rage chez nos voisins et qui se sert de méthodes de plus en plus perfides. La mise en garde objective que le Luxembourg n'est pas une île est malheureusement perçue parfois comme une lapalissade, même s'il est vrai que le niveau d'alerte Vigilnat n'a pas baissé.

La sécurité routière reste un autre point focal dans le travail policier quotidien. L'année 2017 s'est soldée par une nette amélioration de la situation due à plusieurs facteurs, e.a. les contrôles routiers et les radars automatiques qui génèrent cependant un lourd fardeau administratif.

Cette charge administrative reste d'ailleurs importante en général, d'autant plus que dans l'esprit de sauvegarde des libertés publiques et de la protection des données, les procédures se compliquent pour le policier. La recherche d'un équilibre entre les libertés individuelles et la sécurité publique requiert une attention et une sensibilité particulières.

En 2017 la Police n'a pour autant pas manqué de support politique en matière de ressources : le recrutement s'est poursuivi à un niveau élevé et avec l'introduction du nouveau pistolet SFP9 de Heckler & Koch, l'administration dispose désormais d'un armement individuel moderne et très performant.

À noter finalement qu'au niveau opérationnel les deux événements majeurs de l'année 2017, en l'occurrence le passage du Tour de France au Luxembourg et la célébration de l'anniversaire du Traité de Londres, se sont déroulés à la satisfaction générale.

2 Les statistiques policières

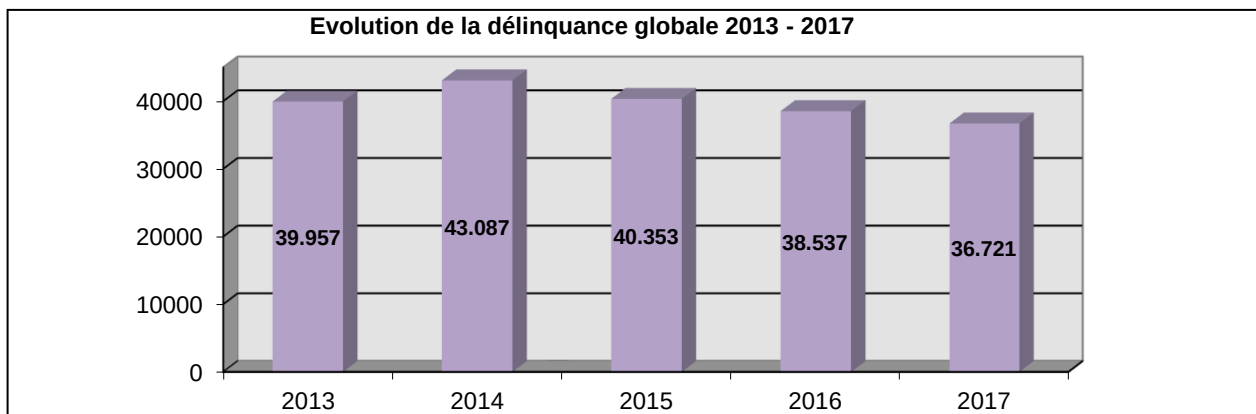
Analyse statistique de la délinquance

Les statistiques pour l'année 2017 comprennent les données de tous les services opérationnels de la Police et représentent l'activité policière dans les divers domaines de la délinquance.

Les chiffres en matière de circulation routière (délits de fuite, ivresse au volant et refus alcotest) ne figurent pas dans le chapitre « La délinquance ».

Les chiffres sont recueillis sur base des données constatées au 1^{er} février de l'année suivante.

2.1 La délinquance



LES GRANDES TENDANCES

L'évolution générale des affaires constatées par la Police Grand-Ducale se présente par une diminution par rapport à l'année 2016:

- d'une part, 1.816 infractions ont été enregistrés en moins, ce qui représente une diminution de 4,7 % par rapport à l'année 2016;
- d'autre part, il faut noter que le taux de criminalité sur 100.000 habitants connaît une baisse pour l'année 2017 de 471 infractions par rapport à l'année 2016. On constate 6.688 infractions sur 100.000 habitants en 2016 par rapport à 6.217 en 2017, ce qui représente une baisse de l'ordre de 7,0%.

Une analyse plus détaillée montre pourtant qu'il existe des variations considérables dans les domaines suivants :

Nous remarquons une hausse

- des vols liés aux voitures (+512 faits = +27,4%)
- des infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers (+167 faits = +47,6%)
- de l'ivresse publique (+264 faits = +30,7%)
- des cambriolages dans maisons non-habitées* (+177 faits = +16,36%)

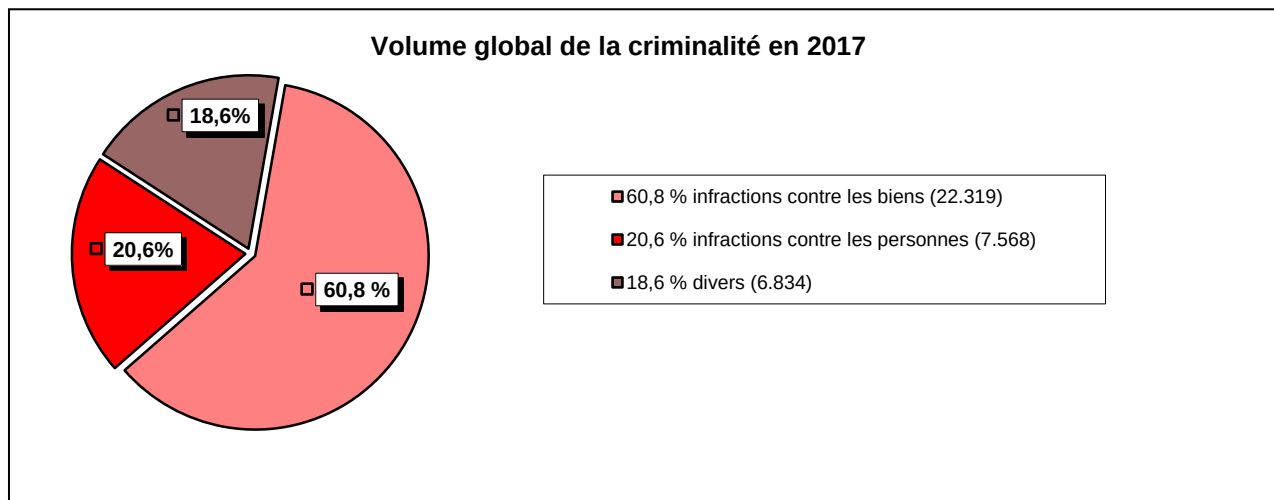
* Les cambriolages dans maisons non-habitées sont à lire dans tout le texte comme étant des vols par effraction / escalade / fausses clefs dans des immeubles en dehors de ceux qualifiés maisons habitées.

Mais nous constatons d'autre part une baisse, notamment

- des escroqueries/tromperies (-401 faits = -40,6 %)
- des contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus) (-88 faits = -30,9%)
- des affaires de stupéfiants (-1298 faits = -32,6 %)
- des atteintes aux mœurs (-42 faits = -12,7%)
- outrages à agents (-50 faits = -23,3 %)
- vol à la tire (-155 faits = -32,3 %)

2.1.1 Les types de délinquance

Afin de permettre une meilleure analyse de la délinquance, la ventilation des affaires est effectuée suivant les grandes catégories des infractions suivantes.



Type d'infractions	2013	2014	2015	2016	2017
Infractions contre les biens	24.213	25.545	23.561	22.306	22.319
Infractions contre les personnes	8.233	8.935	8.355	8.257	7.568
Divers	7.511	8.607	8.437	7.974	6.834
Total:	39.957	43.087	40.353	38.537	36.712

La grande catégorie des « infractions contre les biens » avec 60,8% représente la majorité des affaires et elle dépasse largement les autres catégories. Elle augmente en chiffre absolu de 13 faits par rapport à 2016, soit 0,06%. Toutefois en pourcentage par rapport aux autres infractions elle reste quasi au même niveau que 2016 (57,9%). Cette grande catégorie d'infractions représente en majeure partie les vols.

La catégorie des « infractions contre les personnes » avec 20,6% regroupe les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes. Le nombre d'infractions a diminué légèrement de 689 infractions, soit -8,34% par rapport à 2016.

La catégorie « divers » représentant 18,6% de la criminalité, regroupe toutes les infractions non répertoriées dans les deux grandes catégories énoncées ci-avant. Plus que la moitié (61,75%) de ces affaires sont des infractions constatées pour stupéfiants, cabaretage, tapages nocturnes et ivresse publique. Par rapport à 2016, la catégorie « divers » a connu une baisse de 1140 faits, soit -14,3%. Toutefois les infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, telles que les infractions contre l'environnement, chasse, pêche, contrôle des vivres, hébergement, travaux clandestins, etc. y sont aussi répertoriées.

2.1.2 Les grandes catégories d'infractions

Le tableau suivant montre l'évolution de la délinquance par grandes catégories d'infractions avec une subdivision en groupes de catégories. Les chiffres avec le détail de ces groupes de catégories, ainsi que leur composition, sont affichés aux pages suivantes.

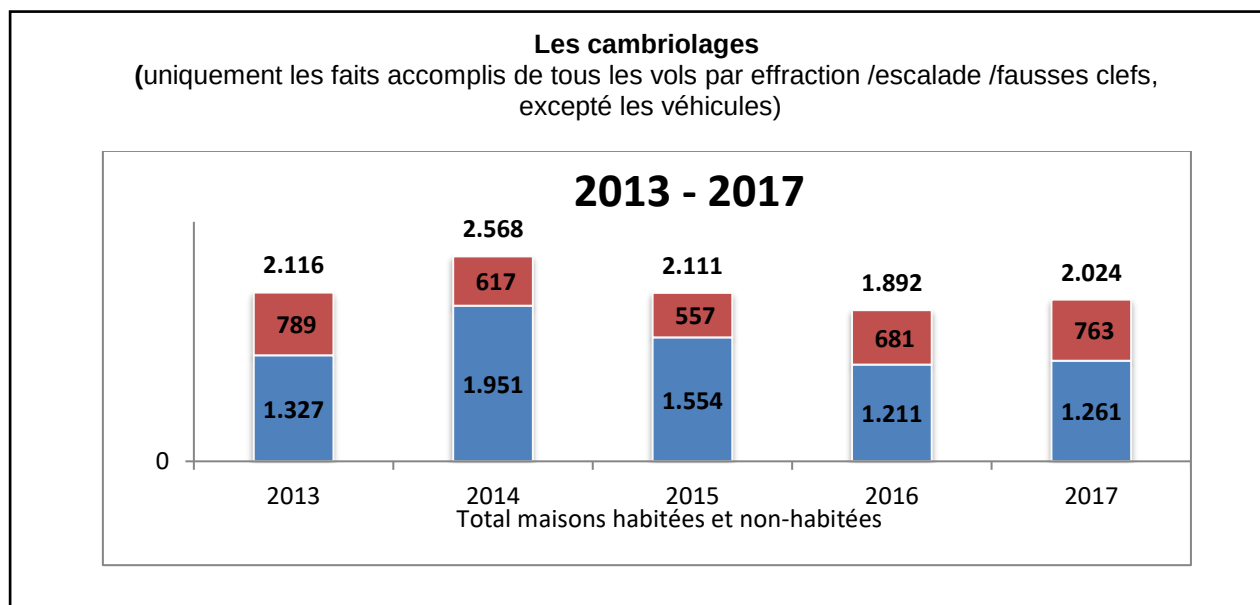
(Les valeurs maximales sont soulignées et en gras.)

Groupes de catégories (avec tentative)	2013	2014	2015	2016	2017
Infractions contre les biens	24.213	<u>25.545</u>	23.561	22.306	22.319
Cambriolages (tous les vols par effraction /escalade /fausses clefs, excepté les véhicules)	3.399	<u>4.368</u>	3.608	3.205	3.465
vols liés aux véhicules	2.392	<u>2.428</u>	2.182	1.903	2.424
autres vols	<u>10.334</u>	10.259	9.293	10.043	10.213
affaires de vandalisme	4.833	<u>4.906</u>	4.630	4.426	4.332
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	225	252	263	<u>285</u>	197
autres infractions contre les biens	2.456	2.725	<u>3.051</u>	1.995	1.237
vols avec violences ¹	582	<u>615</u>	554	459	454
Infractions contre les personnes	8.233	<u>8.935</u>	8.355	8.257	7.568
violences envers les personnes	3.658	<u>4.070</u>	3.899	3.795	3.617
atteintes aux mœurs	316	<u>362</u>	288	330	288
menaces	1.598	<u>1.677</u>	1.595	1.477	1.329
diffamations/calomnies/injures	1.704	1.812	1.714	<u>1.859</u>	1.627
discriminations raciales	29	<u>43</u>	29	21	28
protection de la vie privée (incommoder par téléphone)	538	<u>556</u>	485	427	391
autres infractions contre les personnes	390	<u>415</u>	345	348	288
Divers	7.511	<u>8.607</u>	8.437	7.974	6.834
affaires de stupéfiants	3.222	4.190	<u>4.675</u>	3.981	2.683
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	363	472	510	351	<u>518</u>
délits contre l'environnement	206	214	<u>237</u>	185	152
ivresse publique	584	590	569	860	<u>1.124</u>
autres infractions	3.136	<u>3.141</u>	2.446	2.597	2.357
Grand Total:	39.957	<u>43.087</u>	40.353	38.537	36.721

2.1.2.1 Les infractions contre les biens

Les infractions contre les biens en 2017 affichent une toute légère augmentation de 0,06%. Cette catégorie représente 60,8% de toutes les infractions. Il est à noter que 11,1% (2.474 faits) des infractions contre les biens sont des tentatives.

Les infractions contre les biens représentent notamment :



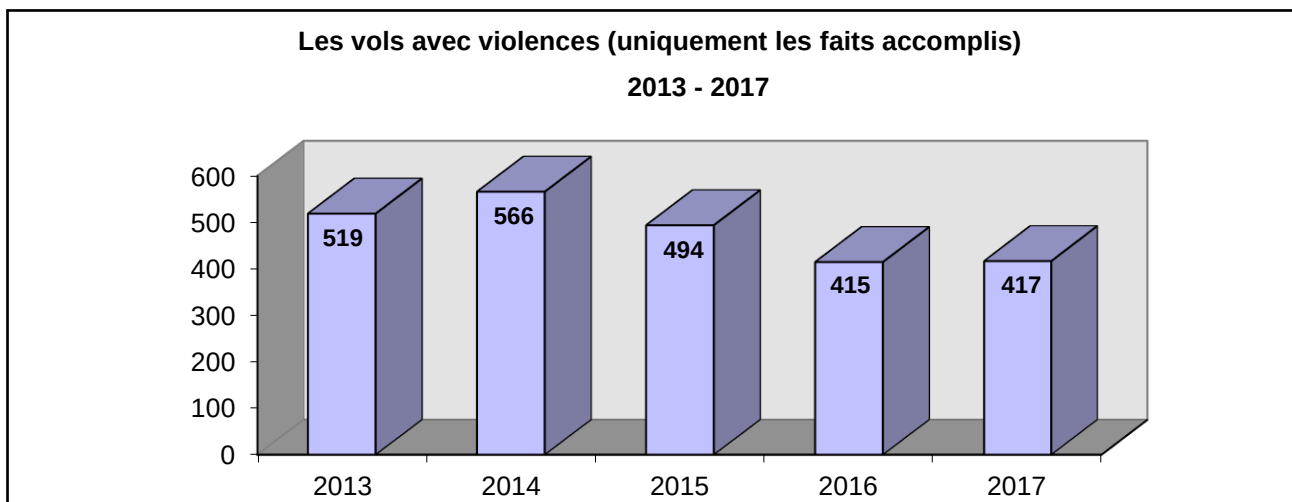
¹ Dans les vols avec violences sont en outre inclus 3 vols de véhicule avec violences qui sont également énumérés sous vols liés aux véhicules. Mais les chiffres totaux ne reprennent ces infractions qu'une seule fois. Ceci est valable pour tous les tableaux affichant les vols avec violences.

Le tableau des cambriolages accomplis de tous les vols par effraction /escalade /fausses clefs, à l'exception des véhicules, montre une augmentation de 132 faits en 2017 par rapport à l'année précédente, ce qui équivaut à 7%. (Le graphique ci-devant affiche uniquement les faits accomplis, sans les tentatives.)

Voici le détail des cambriolages (avec tentatives) de tous les vols par effraction /escalade /fausses clefs, à l'exception des véhicules :

Groupes de catégories	affaires en 2017		
	total	accomplis	tentatives
cambriolages (tous les vols par effraction /escalade /fausses clefs, excepté les véhicules)	3.465	2.024	1.441
cambriolages dans maisons habitées	2.206	1.261	945
cambriolages dans maisons non-habitées	1.259	763	496

Considérant les cambriolages avec tentatives incluses, nous notons **une augmentation de 260 faits (8,1%) par rapport à l'année précédente** (3.205 en 2016 et 3.465 en 2017). **Les cambriolages dans les maisons habitées ont augmenté de 83 faits, équivalant à +3,9% par rapport à l'année précédente et les cambriolages dans les maisons non habitées ont augmenté de 177 faits équivalant à +16,36%. Plus d'un tiers (41,6%) des cambriolages en 2017 étaient des tentatives.**



Par rapport à l'année 2016, les affaires sont restées quasi stables avec une toute légère augmentation de 2 affaires, soit 0,5%. Le graphique représente seulement les faits accomplis. L'évolution depuis 2013 montre une baisse des affaires depuis 2014, pour retomber en 2017 juste au-dessus du total des affaires de 2016.

Cette catégorie d'infractions comprend tous les vols avec violences, que ces violences soient exercées avec ou sans armes. Y sont également inclus les holdups, affaires où la victime était une personne morale, tels que les instituts bancaires, transporteurs de fonds, bijouteries, stations d'essence, etc.

Le tableau ci-dessous affiche la répartition des vols avec violences avec ou sans armes.

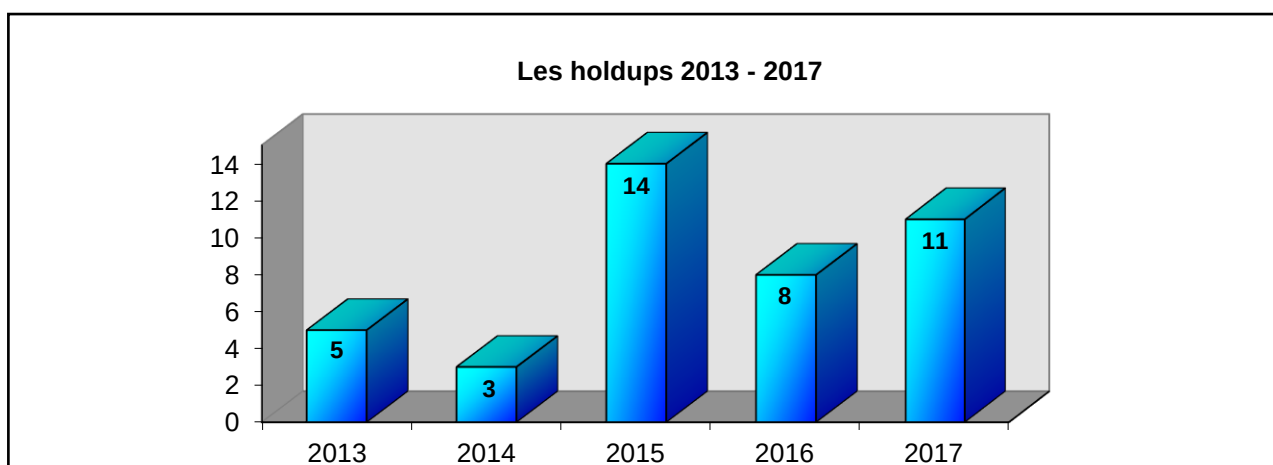
Groupes de catégories	affaires en 2017		
	total	accomplis	tentatives
Vols avec violences	454	417	37
vols avec violences sans armes	404	376	28
vols avec violences avec armes	50	41	9

Dans les vols avec violences sont aussi inclus 3 vols de véhicules avec violences.

Notons que par rapport à 2016:

- les vols avec violences sans armes affichent une baisse de 7 faits, ce qui équivaut à une diminution de -1,7% par rapport à 2016 (411 en 2016 et 404 en 2017 [avec tentatives])
- les vols avec violences avec armes affichent une augmentation de 2 faits, ce qui équivaut à +4,17% par rapport à 2016 (48 en 2016 et 50 en 2017[avec tentatives]).

L'évolution des holdups (attaques à main armée) contre des **instituts bancaires, des transporteurs de fonds et des commerces** est représentée dans le tableau suivant (seulement les faits accomplis):



Depuis 2005 inclus, aucun holdup accompli n'a été enregistré contre des instituts bancaires ou des transporteurs de fonds.

Les holdups sur les commerces (librairies, magasins d'alimentation/self-service, bijouteries...) et les stations d'essence ont augmenté par rapport à l'année 2016. Notons toutefois que les chiffres sont heureusement très faibles et ne se prêtent guère à des fins statistiques.

Notons dans ce contexte que les cibles sont les :

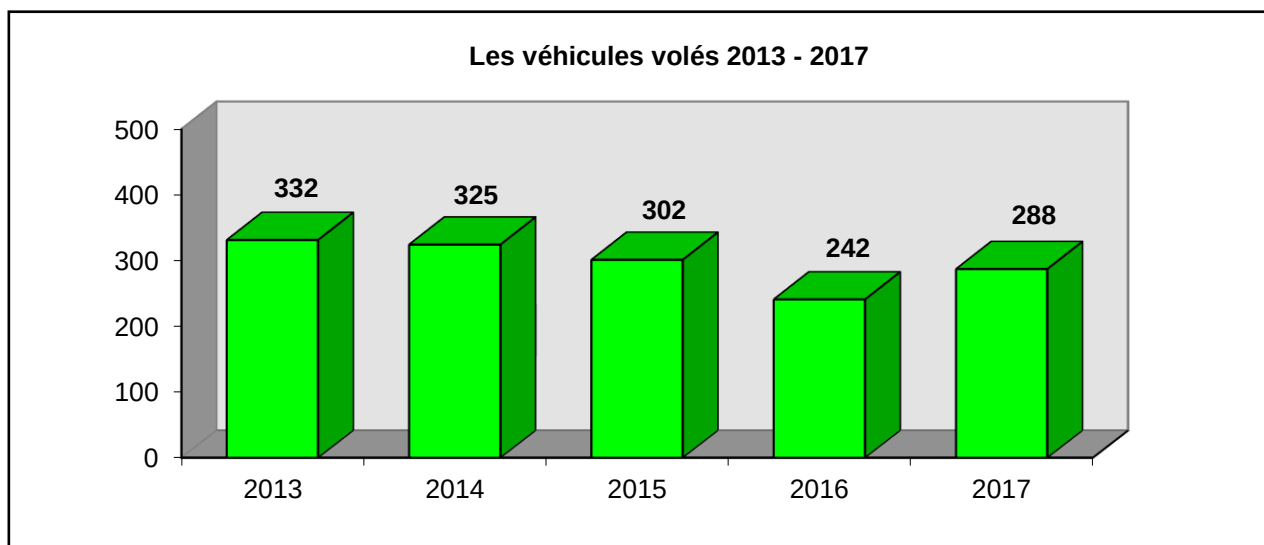
- stations d'essence (3 en 2017, 2 en 2016, 3 en 2015, 1 en 2014 et 1 en 2013)
- commerces et établissements (8 en 2017, 6 en 2016, 9 en 2015, 2 en 2014 et 4 en 2013) (uniquement les faits accomplis).

Les vols liés aux véhicules

Les vols dans les véhicules et les vols d'accessoires de véhicules représentent avec **75,9%** la plus grande part de cette catégorie. **Les vols liés aux véhicules affichent une augmentation de 521 faits par rapport à 2016, soit de 27,4%** (1.903 en 2016 et 2.424 en 2017 [avec tentatives]).

Groupes de catégories	affaires en 2017		
	total	accomplis	tentatives
Vols liés aux véhicules	2.424	2.008	416
vols de véhicules	325	288	37
vols de véhicules avec violences et menaces	3	2	1
vols dans véhicules ou d'accessoires	1.840	1.464	376
vols de vélos	256	254	2

Le graphique ci-dessous affiche le nombre de véhicules volés (tentatives non incluses).



La coopération policière internationale, dont notamment le Système d'Information SCHENGEN, et le progrès technologique des systèmes de protection du type « système antivol » ont permis d'endiguer ce fléau.

Depuis 2013 le nombre de faits diminue légèrement d'année en année pour augmenter à nouveau en 2017. Notons que 1 véhicule a été volé sous menaces d'armes ou de violences selon le modus operandi **Home-Jacking** (0 en 2016, 2 en 2015, 0 en 2014 et 1 en 2013) (après intrusion dans une habitation). Toutefois, on n'enregistre en 2017 aucun **Car-Jacking** (0 en 2017, 4 en 2016, 9 en 2015, 7 en 2014 et 5 en 2013) (véhicules volés sur la voie/lieu public ou même terrain privé)

Pour les **Vols Garage**, on constate 14 **véhicules volés** en 2017 (12 en 2016, 8 en 2015, 10 en 2014 et 9 en 2013). Dans ces cas les auteurs ne font pas usage d'armes, de violences ou de menaces, mais ils volent les clefs du véhicule après intrusion dans une habitation pour s'emparer du véhicule.

En 2017, un peu plus d'un tiers de tous les véhicules (41,2% de 288) ont été volés dans le canton de Luxembourg et un tiers (28,9%) dans le canton d'Esch-sur-Alzette.

152 véhicules, soit 52,8% des voitures volées en 2017 ont été retrouvés, dont 56,6% au Grand-Duché, 15,8% en France, 11,2% en Belgique et 16,4% dans d'autres pays.

Un grand nombre de véhicules (38,8%) est retrouvé endéans les 3 jours et 34,8% entre quatre jours et un mois.

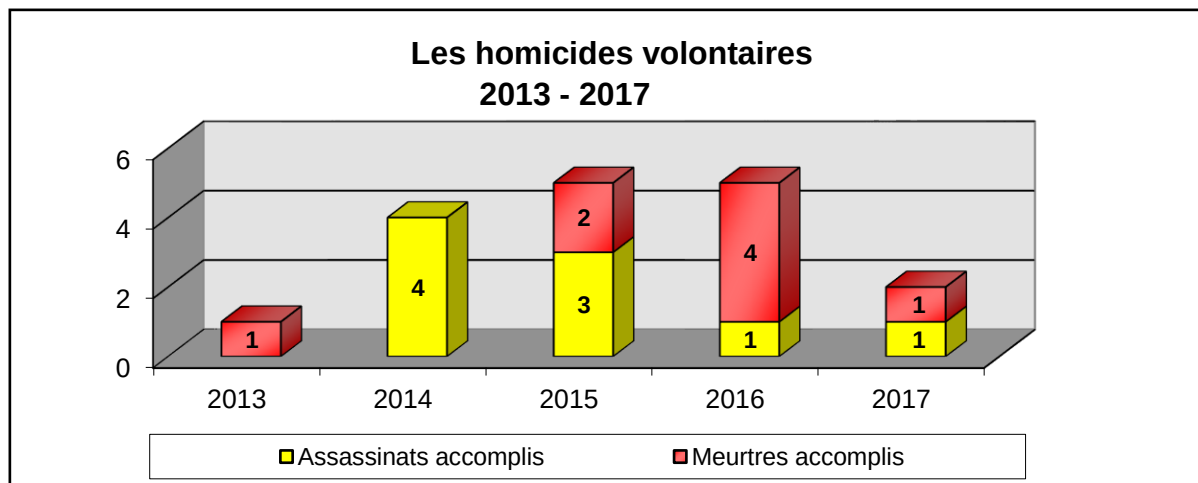
Autres infractions contre les biens / propriétés

Groupes de catégories (avec tentatives)	2013	2014	2015	2016	2017
Autres vols	10.334	10.259	9.293	10.043	10.213
vols domestiques	227	195	204	188	154
vols à l'étalage	1.271	1.189	1.149	1.231	1.160
vols à la tire	843	693	520	480	325
vols simples	7.255	7.302	6.598	7.242	7.516
recels	106	102	100	89	123
autres (vols à fausses clefs etc.)	632	778	722	813	935
Affaires de vandalisme	4.833	4.906	4.630	4.426	4.332
dégradations	3.672	3.722	3.463	3.355	3.367
destructions	605	744	646	624	520
incendies	105	110	107	84	119
graffitis	251	160	202	220	133
violations de sépulture	8	7	2	1	3
autres affaires de vandalisme	192	163	210	141	190
Contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	225	252	263	285	197
fausse monnaie	28	63	58	85	63
contrefaçons ou falsifications de chèques, cartes de crédit, actions etc.	29	28	23	19	12
faux en écriture	46	35	38	43	24
autres contrefaçons ou falsifications	122	126	144	138	98
Autres infractions contre les biens	2.456	2.725	3.051	1.995	1.237
abus de confiance	309	209	240	255	202
grivèleries (taxi, etc.)	1.385	1.231	1.238	518	263
escroqueries/tromperies	527	944	1.268	989	588
détournements	14	7	10	9	8
extorsions	158	253	183	142	108
chèques sans provision	1	0	1	0	0
usage de chèques ou cartes de crédits volés	11	12	9	10	8
délits financiers	42	59	87	51	42
autres	9	10	15	21	18

2.1.2.2 Les infractions contre les personnes

Le taux de pourcentage des infractions contre les personnes (7.568), qui regroupent les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes, représente **20,6%** de toutes les infractions (36.721). Par rapport à 2016, on constate une baisse de **8,34%**.

Les infractions contre les personnes représentent notamment :

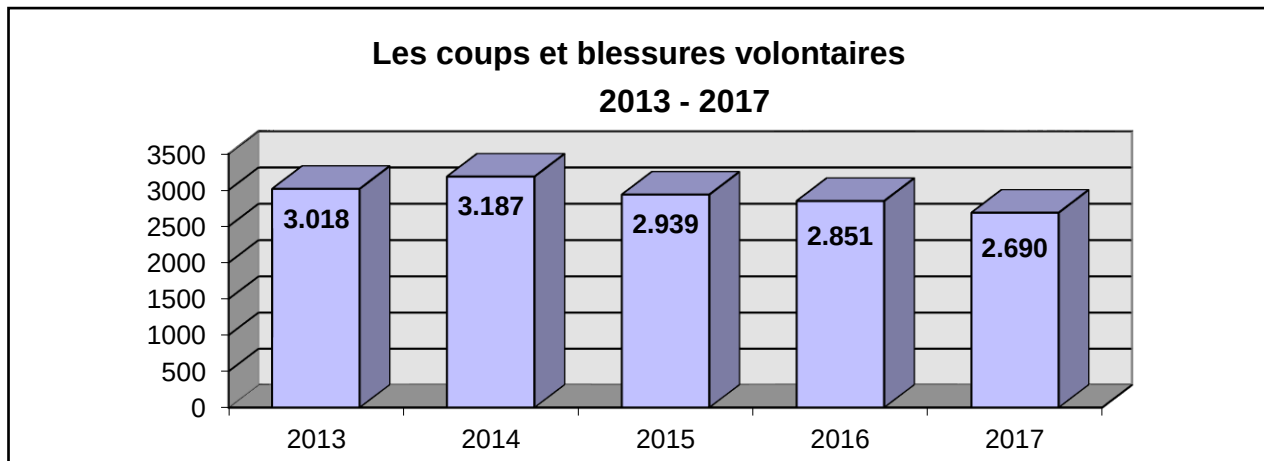


Le graphique précédent affiche les homicides volontaires qui se composent d'assassinats et de meurtres (uniquement les faits accomplis). Pour 2017, nous notons 1 assassinat et 1 meurtre. Il faut cependant remarquer que pour cette catégorie, le nombre de tentatives est en général assez élevé (74 tentatives en 2017).

Ci-dessous les homicides volontaires et les tentatives enregistrés depuis 2013:

2013	→ 0 assassinats et 1 meurtre	(84 tentatives)
2014	→ 4 assassinats et 0 meurtres	(84 tentatives)
2015	→ 3 assassinats et 2 meurtres	(65 tentatives)
2016	→ 1 assassinat et 4 meurtres	(72 tentatives)
2017	→ 1 assassinat et 1 meurtre	(74 tentatives)

Groupes de catégories	affaires en 2017		
	total	accomplis	tentatives
Homicides volontaires	76	2	74
assassinats	10	1	9
meurtres	66	1	65



Les coups et blessures volontaires ont diminué continuellement depuis l'année 2014. Pour l'année 2017 la tendance est en **baisse pour un total de 161 affaires**, soit -5,65% (2.851 en 2016).

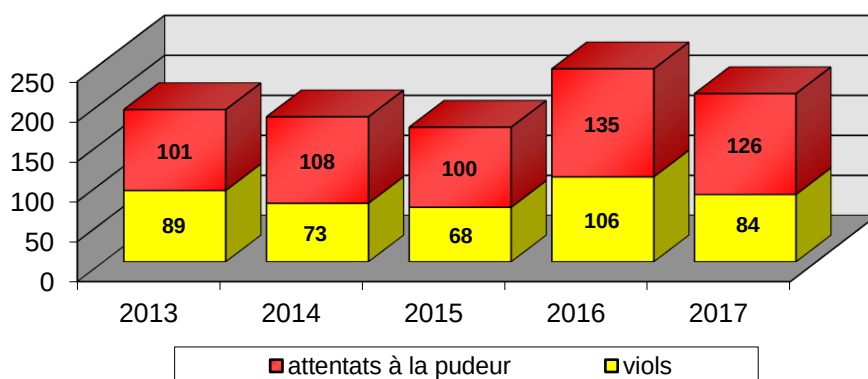
Ci-dessous le détail des coups et blessures volontaires constatés en 2017:

Groupes de catégories	affaires en 2017		
	total	accomplis	tentatives
Coups et blessures volontaires	2.690	2.690	0
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail	585	585	0
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail	2.105	2.105	0

Le détail des autres affaires de violences envers les personnes se présente de la manière suivante :

Groupes de catégories	affaires en 2017		
	total	accomplis	tentatives
Autres violences envers les personnes	851	849	2
autres homicides (non qualifiés assassinat ou meurtre)	16	16	0
coups et blessures involontaires	781	781	0
enlèvements	9	7	2
séquestrations	37	37	0
autres	8	8	0

Les plaintes pour viol et attentat à la pudeur 2013 - 2017



Pour l'année 2017 on constate une diminution de plaintes pour viol et attentat à la pudeur. En effet nous notons une régression des plaintes pour viol de 22 affaires (-20,75%) ainsi que celles pour attentat à la pudeur, 9 affaires (-6,6%) par rapport à 2016.

Groupes de catégories	2013	2014	2015	2016	2017
Atteintes aux mœurs	316	362	288	330	288
viols	89	73	68	106	84
attentats à la pudeur	101	108	100	135	126
outrages publics aux bonnes mœurs	38	62	66	50	45
proxénétisme	17	10	9	8	6
racolage de personnes (provoquer à la débauche)	6	5	3	2	2
infractions contre règl. communal Ville Luxbg (tenue indécente/prostitution)	42	71	25	15	8
autres	23	33	17	14	17

En 2017, 8 infractions contre le règlement communal de la Ville de Luxembourg (tenue indécente/prostitution) ont été constatées et 2 infractions pour racolage de personnes.

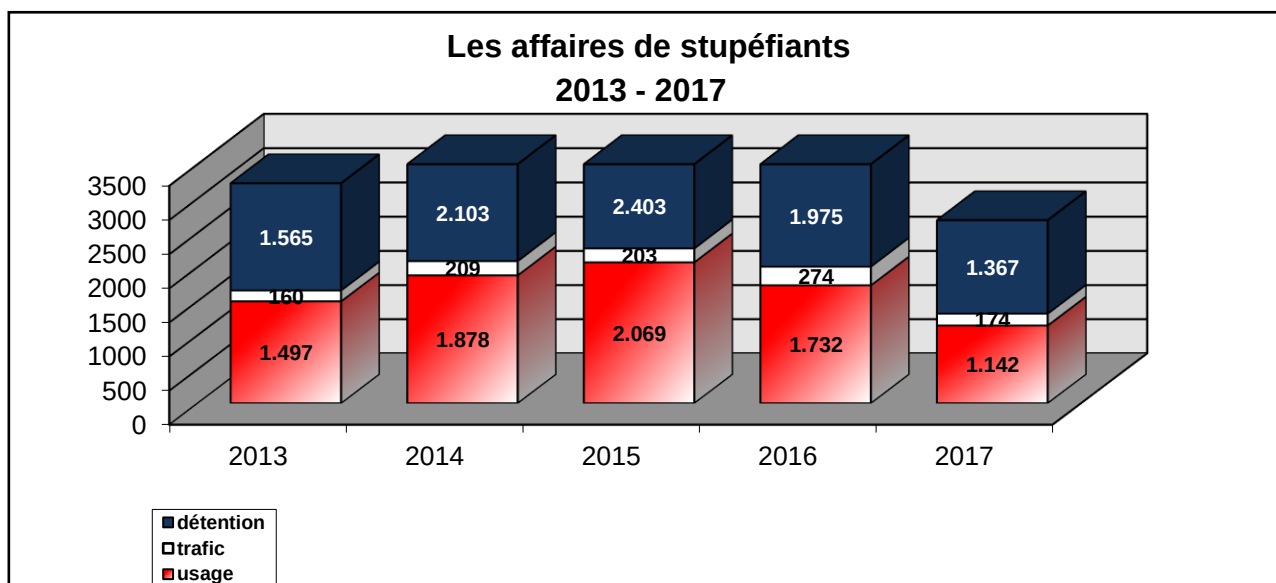
Autres infractions contre les personnes

Groupes de catégories	2013	2014	2015	2016	2017
Autres infractions contre les personnes	4.259	4.503	4.168	4.132	3.663
rébellions	94	107	79	77	61
outrages à agents	207	237	202	215	165
menaces	1.598	1.677	1.595	1.477	1.329
diffamations/calomnies/injures	1.704	1.812	1.714	1.859	1.627
discrimination raciale	29	43	29	21	28
non-assistance à personnes en danger	32	26	16	20	18
obligation alimentaire	27	17	23	12	22
protection de la vie privée (incommoder par téléphone...)	538	556	485	427	391
autres	30	28	25	24	22

Ces « autres infractions contre les personnes » affichent un niveau élevé. Pourtant on note pour l'année 2017 une baisse de 469 infractions, soit une diminution de -11,35% par rapport à 2016, ce qui représente le volume le moins élevé depuis 2013.

2.1.2.3 Divers

Cet ensemble se compose d'affaires de stupéfiants, d'infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et d'autres infractions non regroupées dans les grandes catégories d'infractions « infractions contre les personnes » et « infractions contre les biens ».



Pour l'année 2017 on constate une **diminution considérable (-1.298 infractions)** par rapport à l'année précédente. Mais soulignons aussi que le nombre d'infractions constatées en matière de stupéfiants avait augmenté considérablement depuis l'année 2009 et jusqu'à l'année 2015 vu que la Police Grand-Ducale a accordé une priorité à la lutte contre ce phénomène.

Groupes de catégories	2013	2014	2015	2016	2017
Affaires de stupéfiants	3.222	4.190	4.675	3.981	2.683
stupéfiants – détention	1.565	2.103	2.403	1.975	1.367
stupéfiants – trafic	160	209	203	274	174
stupéfiants – usage	1.497	1.878	2.069	1.732	1.142

Police des étrangers

Groupes de catégories	2013	2014	2015	2016	2017
Infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	363	472	510	351	518
passeurs	2	3	2	0	1
expulsions	186	171	218	135	236
police des étrangers	175	298	290	216	281

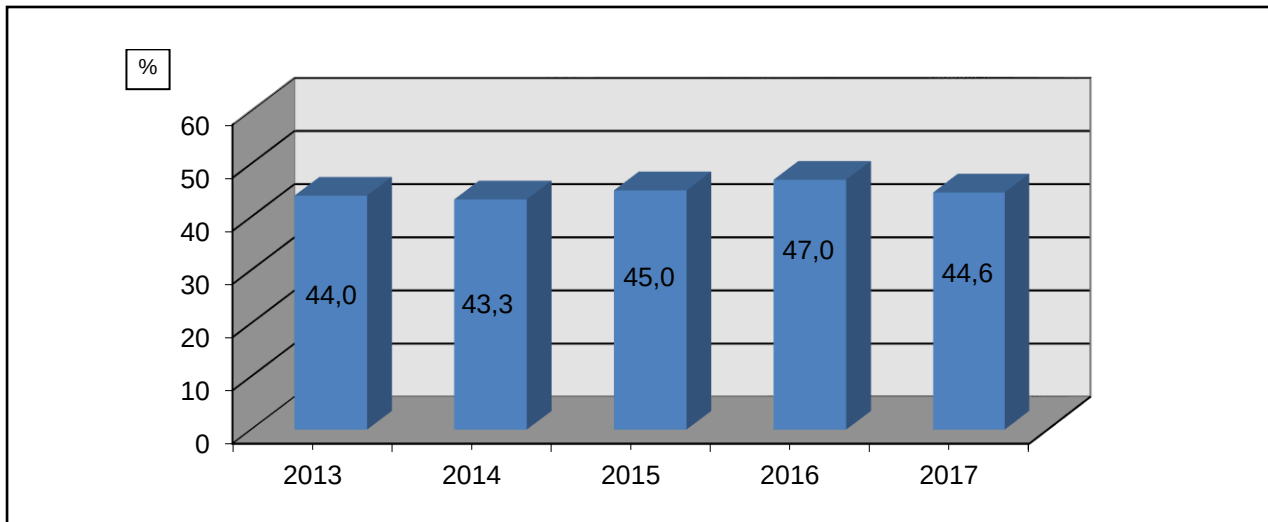
Autres infractions de toutes sortes

Groupes de catégories (avec tentatives)	2013	2014	2015	2016	2017
armes prohibées	244	246	284	303	273
cabaretage	443	371	267	236	153
droit de visite	269	257	243	286	304
ivresse publique	584	590	569	860	1.124
tapages nocturnes / bruits gênants	429	424	322	280	260
délits contre l'environnement	206	214	237	185	152
Autres infractions	1.751	1.843	1.330	1.492	1.367

Sous la rubrique « autres infractions » tombent notamment des infractions qui ne peuvent être regroupées ni dans « infractions contre les personnes » ni dans « infractions contre les biens », par exemple certaines lois spéciales et règlements communaux, tels que l'environnement, la chasse, la pêche, le contrôle des vivres, l'hébergement, le cabaretage, l'ivresse publique et le tapage nocturne.

2.1.3 Le taux d'élucidation

Le tableau ci-dessous représente le taux d'élucidation des affaires depuis 2013 :



Pour l'année 2017, nous enregistrons un taux d'élucidation de 44,6%, ce qui correspond à une diminution de 2,4 points par rapport à l'année 2016. Notons cependant qu'au niveau policier une affaire est considérée élucidée si au moins une personne physique a été identifiée ou soupçonnée pour l'infraction.

Rappelons qu'en 2001 le taux d'élucidation était seulement de 32,9%.

En 2001, la Police était confrontée à 22.646 affaires alors qu'en 2017 ce chiffre atteint 36.721 affaires.

Une analyse détaillée du taux d'élucidation pour les trois types de délinquances se présente comme suit :

Groupe de catégories	constatées 2016	élucidées 2016		constatées 2017	élucidées 2017	
	total	total	%	total	total	%
Infractions contre les biens	22.306	4.808	21,6%	22.319	4.677	21,0%
cambriolages (tous les vols par effraction /escalade /fausses clefs, excepté les véhicules)	3.205	206	6,4%	3.465	192	5,5%
vols liés aux véhicules	1.903	120	6,3%	2.424	118	4,9%
autres vols	10.043	2.573	25,6%	10.213	2.744	26,9%
affaires de vandalisme	4.426	846	19,1%	4.332	808	18,7%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	285	171	60,0%	197	118	59,9%
autres infractions contre les biens	1.995	733	36,7%	1.237	502	40,6%
vols avec violences	459	162	35,5%	454	197	43,8%
Infractions contre les personnes	8.257	5.768	69,9%	7.568	5.283	69,8%
violences envers les personnes	3.795	2.536	66,8%	3.617	2.375	65,7%
atteintes aux mœurs	330	232	70,3%	288	195	67,7%
autres infractions contre les personnes	4.132	3.000	72,6%	3.663	2.713	74,1%
Divers	7.974	7.519	94,3%	6.834	6.411	93,8%
affaires de stupéfiants	3.981	3.893	97,8%	2.683	2.604	97,1%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	351	348	99,1%	518	509	98,3%
autres infractions	3.642	3.278	90,0%	3.633	3.298	90,8%
Grand Total:	38.537	18.095	47,0%	36.721	16.371	44,6%

Cette année-ci, le taux d'élucidation des infractions contre les biens a légèrement diminué de 0,6 points (21,6% en 2016 et 21,0% en 2017). On constate également une toute légère baisse du taux d'élucidation des infractions contre les personnes (69,9% en 2016 et 69,8% en 2017). Cette tendance se poursuit également pour le taux d'élucidation des infractions sous « Divers », qui a légèrement diminué de 0,5 points (94,3% en 2016 et 93,8% en 2017).

2.1.4 Les auteurs et les victimes

2.1.4.1 Les auteurs

Pour l'analyse des auteurs, nous ne prenons en considération que les personnes identifiées et inculpées pour une des infractions constatées.

Groupes de catégories	Auteurs Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	5.404	3.641	1.029	4.670	86,4%	606	128	734	13,6%
cambriolages (tous les vols par effraction /escalade /fausses clefs, excepté les véhicules)	199	122	20	142	71,4%	54	3	57	28,6%
vols liés aux véhicules	119	86	13	99	83,2%	19	1	20	16,8%
autres vols	2.788	1.896	543	2.439	87,5%	264	85	349	12,5%
affaires de vandalisme	1.273	817	266	1.083	85,1%	159	31	190	14,9%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	136	101	30	131	96,3%	4	1	5	3,7%
autres infractions contre les biens	613	424	140	564	92,0%	42	7	49	8,0%
vols avec violences*	278	196	17	213	76,6%	65	0	65	23,4%
Infractions contre les personnes	10.647	7.079	2.765	9.844	92,5%	608	195	803	7,5%
violences envers les personnes	5.343	3.583	1.386	4.969	93,0%	294	80	374	7,0%
atteintes aux mœurs	246	174	44	218	88,6%	22	6	28	11,4%
autres infractions contre les personnes	5.058	3.322	1.335	4.657	92,1%	292	109	401	7,9%
Divers	7.860	5.831	1.346	7.177	91,3%	572	111	683	8,7%
affaires drogues	3.558	2.688	351	3.039	85,4%	437	82	519	14,6%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	593	496	54	550	92,7%	29	14	43	7,3%
autres infractions	3.709	2.647	941	3.588	96,74%	106	15	121	3,26%
Grand Total :	23.911	16.551	5.140	21.691	90,7%	1.786	434	2.220	9,3%
		76.3%	23.7%	100%		80.5%	19.5%	100%	

Groupes de catégories	Auteurs Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	5.404	1.546	181	1.727	32,0%	1.804	1.651	3.455	63,9%	222	4,1%
cambriolages (tous les vols par effraction /escalade /fausses clefs, excepté les véhicules)	199	61	9	70	35,2%	72	54	126	63,3%	3	1,5%
vols liés aux véhicules	119	37	5	42	35,3%	33	42	75	63,0%	2	1,7%
autres vols	2.788	660	87	747	26,8%	871	1.036	1.907	68,4%	134	4,8%
affaires de vandalisme	1.273	509	35	544	42,7%	509	203	712	55,9%	17	1,3%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	136	22	4	26	19,1%	56	49	105	77,2%	5	3,7%
autres infractions contre les biens	613	179	31	210	34,3%	174	183	357	58,2%	46	7,5%
vols avec violences*	278	78	10	88	31,7%	90	85	175	62,9%	15	5,4%
Infractions contre les personnes	10.647	4.053	220	4.273	40,1%	4.942	1.309	6.251	58,7%	123	1,2%
violences envers les personnes	5.343	2.024	95	2.119	39,7%	2.458	710	3.168	59,3%	56	1,0%
atteintes aux mœurs	246	81	3	84	34,1%	112	47	159	64,6%	3	1,2%
autres infractions contre les personnes	5.058	1.948	122	2.070	40,9%	2.372	552	2.924	57,8%	64	1,3%
Divers	7.860	2.518	175	2.693	34,3%	2.805	2.188	4.993	63,5%	174	2,2%
affaires drogues	3.558	1.345	84	1.429	40,2%	1.266	784	2.050	57,6%	79	2,2%
infr. contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	593	7	2	9	1,5%	81	471	552	93,1%	32	5,4%
autres infractions	3.709	1.166	89	1.255	33,8%	1.458	933	2.391	64,5%	63	1,7%
Grand Total :	23.911	8.117	576	8.693	36,4%	9.551	5.148	14.699	61,5%	519	2,2%
		93,4%	6,6%	100%		65,0%	35,0%	100%			

*Dans les vols avec violences sont aussi compris 2 inculpés pour vols de véhicules avec violences. Ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.1.4.2 Les victimes

Groupes de catégories	Victimes Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	Total	%	masculin	féminin	Total	%
Infractions contre les biens	17.880	9.707	7.183	16.890	94,5%	579	411	990	5,5%
cambriolages (tous les vols par effraction /escalade /fausses clefs, excepté les véhicules)	2.785	1.601	1.145	2.746	98,6%	22	17	39	1,4%
vols liés aux véhicules	2.293	1.452	786	2.238	97,6%	41	14	55	2,4%
autres vols	7.717	3.698	3.298	6.996	90,7%	393	328	721	9,3%
affaires de vandalisme	3.468	2.034	1.373	3.407	98,2%	41	20	61	1,8%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	83	55	28	83	100,0%	0	0	0	0,0%
autres infractions contre les biens	1.034	590	399	989	95,6%	30	15	45	4,4%
vols avec violences *	503	279	154	433	86,1%	53	17	70	13,9%
Infractions contre les personnes	10.709	5.031	4.531	9.562	89,3%	612	535	1.147	10,7%
violences envers les personnes	5.483	2.711	2.142	4.853	88,5%	384	246	630	11,5%
atteintes aux mœurs	327	50	190	240	73,4%	15	72	87	26,6%
autres infractions contre les personnes	4.899	2.270	2.199	4.469	91,2%	213	217	430	8,8%
Divers	1.510	805	560	1.365	90,4%	66	79	145	9,6%
affaires drogues	176	101	51	152	86,4%	5	19	24	13,6%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	26	20	3	23	88,5%	2	1	3	11,5%
autres infractions	1.308	684	506	1.190	91%	59	59	118	9%
Grand Total:	30.099	15.543	12.274	27.817	92,4%	1.257	1.025	2.282	7,6%
		55,9%	44,1%	100%		55,1%	44,9%	100%	

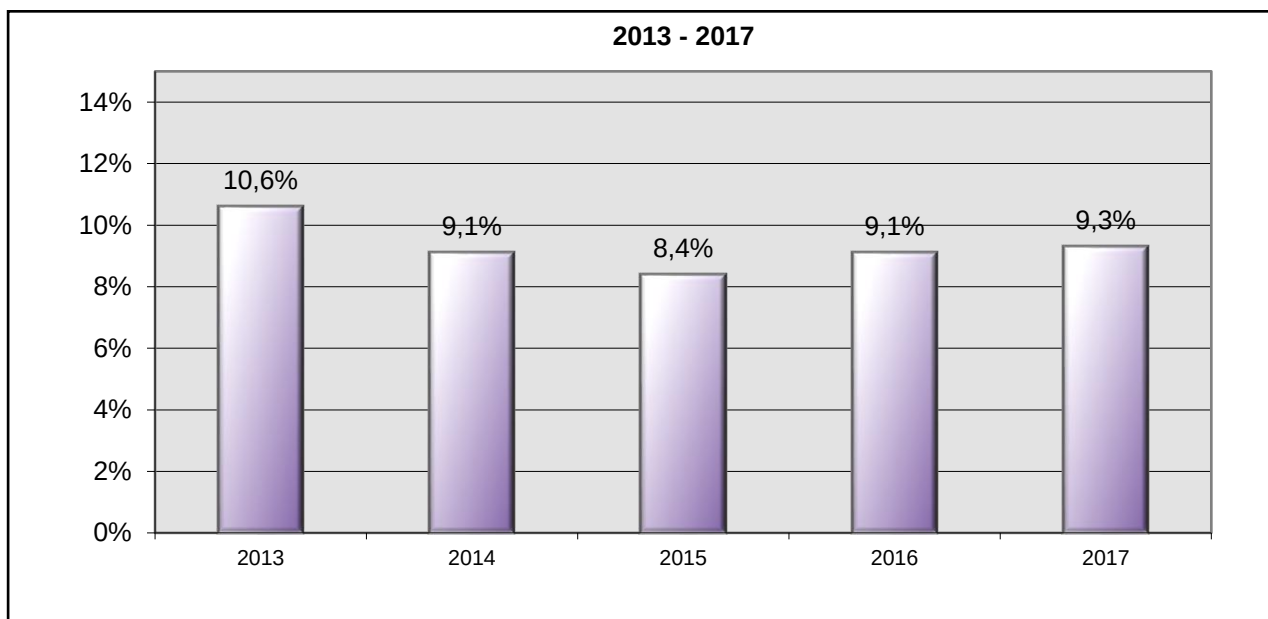
Groupes de catégories	Victimes Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	17.880	8.699	153	8.852	49,5%	7.158	1.818	8.976	50,2%	52	0,3%
cambriolages (tous les vols par effraction /escalade /fausses clefs, excepté les véhicules)	2.785	1.609	12	1.621	58,2%	1.057	102	1.159	41,6%	5	0,2%
vols liés aux véhicules	2.293	1.003	20	1.023	44,6%	964	303	1.267	55,3%	3	0,1%
autres vols	7.717	3.536	72	3.608	46,8%	3.092	991	4.083	52,9%	26	0,3%
affaires de vandalisme	3.468	1.773	32	1.805	52,0%	1.407	243	1.650	47,6%	13	0,4%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	83	37	1	38	45,8%	26	19	45	54,2%	0	0,0%
autres infractions contre les biens	1.034	530	7	537	51,9%	412	83	495	47,9%	2	0,2%
vols avec violences *	503	214	9	223	44,3%	200	77	277	55,1%	3	0,6%
Infractions contre les personnes	10.709	4.642	166	4.808	44,9%	4.696	1.143	5.839	54,5%	62	0,6%
violences envers les personnes	5.483	2.301	84	2.385	43,5%	2.374	687	3.061	55,8%	37	0,7%
atteintes aux mœurs	327	157	6	163	49,8%	122	42	164	50,2%	0	0,0%
autres infractions contre les personnes	4.899	2.184	76	2.260	46,1%	2.200	414	2.614	53,4%	25	0,5%
Divers	1.510	773	17	790	52,3%	577	138	715	47,4%	5	0,3%
affaires drogues	176	79	4	83	47,2%	64	29	93	52,8%	0	0,0%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	26	9	0	9	34,6%	3	14	17	65,4%	0	0,0%
autres infractions	1.308	685	13	698	53,3%	510	95	605	46,3%	5	0,4%
Grand Total:	30.099	14.114	336	14.450	48,0%	12.431	3.099	15.530	51,6%	119	0,4%
		97,7%	2,3%	100%		80,0%	20,0%	100%			

*Dans les vols avec violences sont aussi compris 3 victimes de vols de véhicules avec violences. Elles ne sont comptabilisées qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.1.5 La délinquance juvénile

Le chapitre suivant est entièrement consacré à l'analyse de la délinquance juvénile.

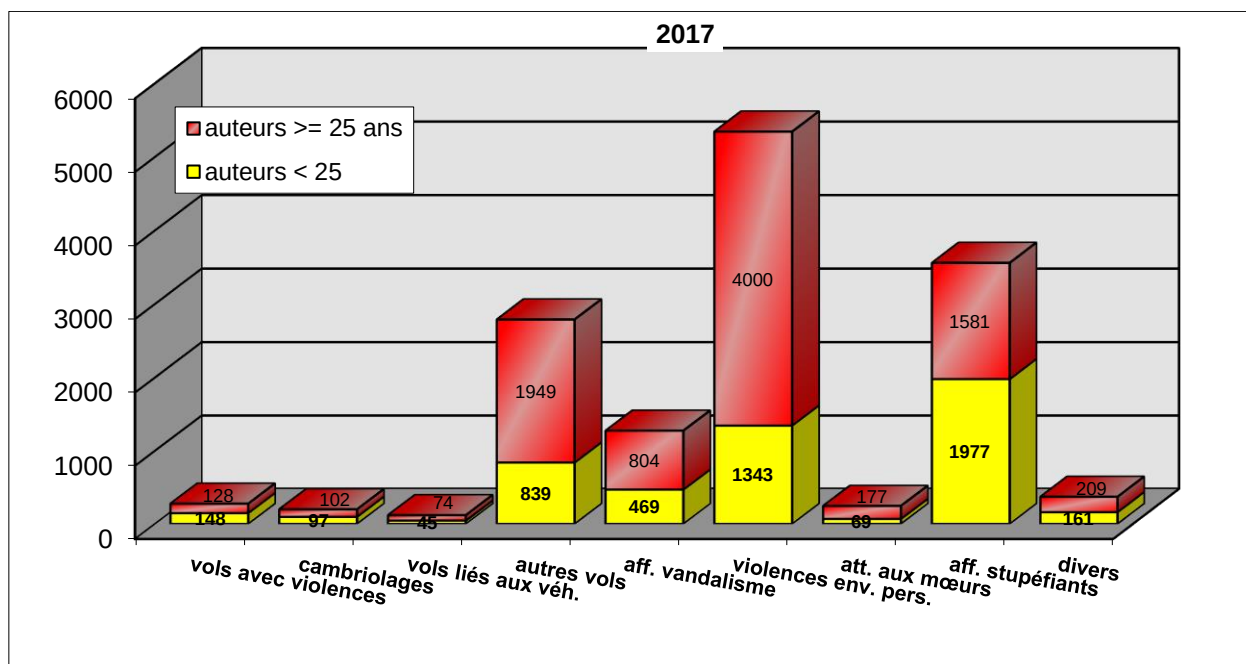
L'évolution de la délinquance des mineurs (<18 ans)



Le graphique ci-dessus montre le taux de pourcentage des auteurs mineurs (<18 ans) par rapport à tous les auteurs. Nous constatons un taux quasi stable depuis 2013. En 2017, ce taux a augmenté de 0,2 points par rapport à l'année précédente. En 2017, 2.220 auteurs sur un total de 23.911 personnes étaient des auteurs mineurs, ce qui équivalait à 9,3%.

La délinquance juvénile par catégories d'infractions

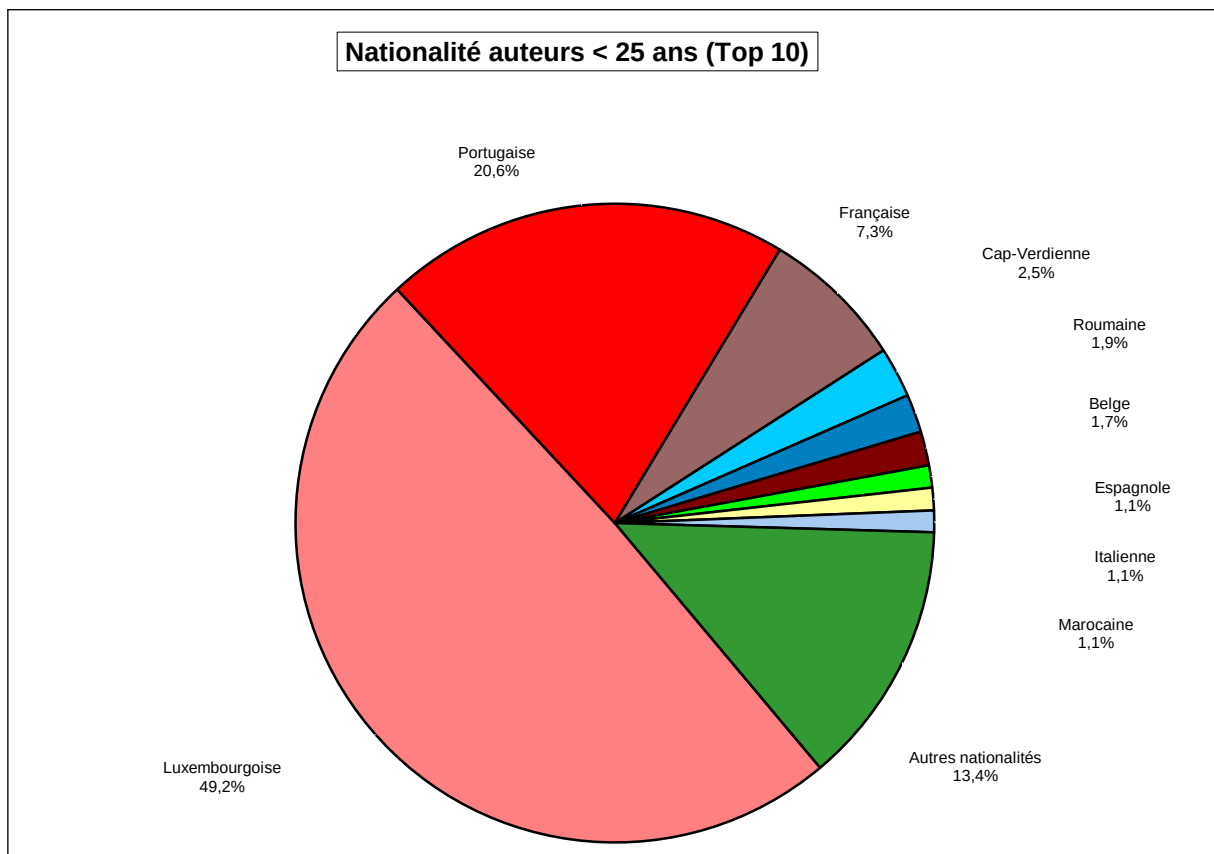
Pour l'analyse plus détaillée ci-dessous, le terme de juvénilité prend en considération les auteurs jusqu'à l'âge de 24 ans inclus (< 25). En outre, l'analyse se limite aux groupes d'infractions pertinentes en rapport avec la délinquance juvénile. Ainsi les catégories d'infractions, comme par exemple infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, escroqueries et délits financiers, colportages etc. n'y sont pas incluses. Le groupe d'infractions « divers » englobe les deux catégories d'infractions « armes prohibées » et « fausses alertes et fausses alertes à la bombe ».



	2013		2014		2015		2016		2017		Taux de variation 2016-2017
Groupes de catégories (avec tentatives)	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	
vols avec violences	141	59,9	143	52,2	119	45,6	112	46,5	148	53,6	+7,1
Cambriolages (tous les vols par effraction /escalade /fausses clefs, excepté les véhicules)	190	54,9	106	37,6	136	50,0	90	43,1	97	48,7	+5,6
vols liés aux véhicules	85	42,1	70	51,9	47	38,5	38	31,7	45	37,8	+6,1
autres vols	978	39,6	883	38,7	750	34,8	915	33,2	839	30,1	-3,1
affaires de vandalisme	526	36,7	505	34,3	495	34,4	452	33,3	469	36,8	+3,5
violences envers les personnes	1.594	27,9	1.573	24,4	1.392	23,2	1.557	26,4	1.343	25,1	-1,3
atteintes aux mœurs	102	33,2	104	30,2	65	24,2	65	24,5	69	28,1	+3,6
affaires de stupéfiants	2.224	53,3	2.491	45,7	2.350	37,5	2.612	49,1	1.977	55,6	+6,5
divers	172	42,3	174	40,2	173	40,0	200	42,4	161	43,5	+1,1
Total:	6.012	39,4	6.049	35,4	5.527	32,1	6.041	36,3	5.148	36,3	-+0

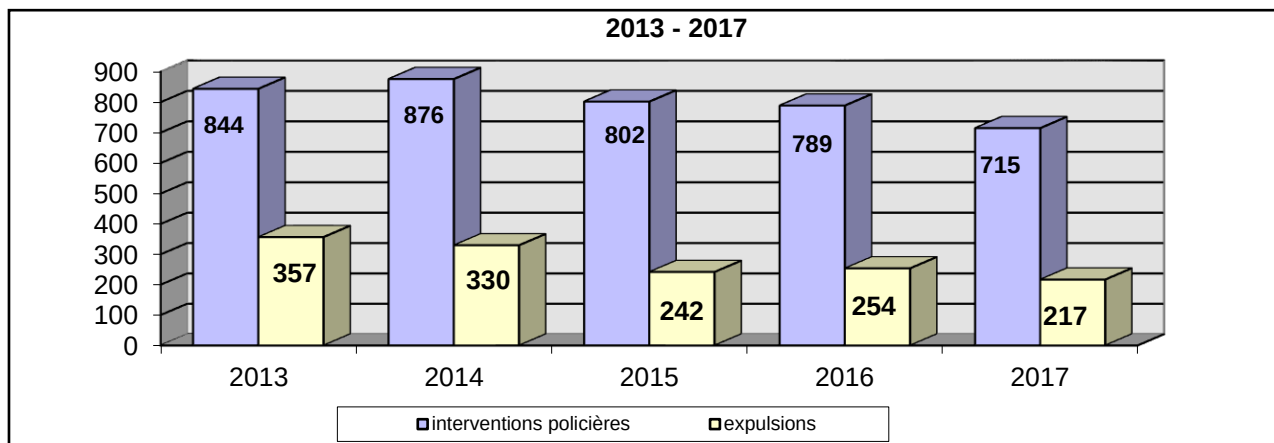
Par rapport à 2016, le taux global de pourcentage des auteurs de < 25 ans est resté inchangé (36,3 en 2016 et 36,3 en 2017). On constate que le nombre global des auteurs montre une tendance plutôt stable. Les pourcentages restent quasi équivalents au fil des années.

La répartition des auteurs de < 25 ans par nationalité en 2017



2.1.6 La violence domestique

Les chiffres en matière de violence domestique se résument comme suit :



Ci-dessous le détail des infractions* constatées et connexes à l'infraction de violence domestique:

Groupes de catégories	infractions en 2017			
	Total	accomplis	tentatives	%
Infractions contre les biens	66	63	3	5,0%
dégradations	48	48	0	3,7%
destructions	9	7	2	0,7%
vols simples	4	4	0	0,3%
incendies	2	1	1	0,1%
vols avec violences et menaces	2	2	0	0,1%
Vols de véhicules	1	1	0	0,1%
Infractions contre les personnes	1.149	1141	8	87,5%
meurtres	7	0	7	0,5%
assassinats	1	0	1	0,1%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail	72	72	0	5,5%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail	586	586	0	44,6%
coups et blessures involontaires	2	2	0	0,1%
séquestrations	8	8	0	0,7%
viols	4	4	0	0,3%
attentats à la pudeur	5	5	0	0,3%
outrages à agents	4	4	0	0,3%
menaces	203	203	0	15,5%
diffamations/calomnies/injures	206	206	0	15,7%
protection de la jeunesse	43	43	0	3,3%
protection de la vie privée (incommoder par téléphone...)	7	7	0	0,5%
autres infractions contre les personnes	1	1	0	0,1%
Divers	98	98	0	7,5%
violations de domicile / violations de domicile après mesure d'expulsion	15	15	0	1,1%
armes prohibées	3	3	0	0,3%
saisies / perquisitions	35	35	0	2,6%
stupéfiants – détention – trafic - usage	4	4	0	0,3%
arrestations sur flagrant délit / mandat d'arrêt	19	19	0	1,5%
autres	22	22	0	1,7%
Total :	1.313	1.302	11	100%

Dans 14 cas une violation de domicile après la mesure d'expulsion a été constatée. Par ailleurs la Police Grand-Ducale a constaté 4 viols et 7 tentatives de meurtres ainsi que 1 tentative d'assassinat.

* Une intervention dans le domaine de la violence domestique peut viser plusieurs infractions. En 2017 la Police Grand-Ducale a constaté 1.313 infractions pour 715 interventions.

2.2 Analyse statistique des documents

Le tableau ci-dessous reprend l'analyse quantitative de l'ensemble des documents administratifs, judiciaires et internationaux enregistrée au courant de l'année 2017. Les chiffres sont issus de plusieurs logiciels tels que CORRES, IP, JDA, etc.

Documents judiciaires	dossiers	pièces
procès-verbaux des CP, CPI, CI et SC		56.921
procès-verbaux du SPJ et des 6 SREC		13.070
rapports judiciaires des SPJ et SREC		11.950
rapports judiciaires des CP, CPI, CI, SC adressés aux:		
Parquet	5.406	9.119
Parquet général	3.780	7.707
Juge d'Instruction	938	1.813
Autres rapports judiciaires	136	194
Total :	10.260	100.774
Documents administratifs	dossiers	pièces
correspondance interne	32.519	56.845
requêtes de particuliers	1.309	2.564
requêtes d'organes externes:		
Administrations communales	4.578	5.153
Ministère de la Justice	1.048	2.058
Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale	594	1.326
Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur	213	230
Ministère du Développement durable et des Infrastructures	15	18
Département des Travaux Publics		
Ministère du Développement durable et des Infrastructures	522	1.326
Département des Transports		
Ministère des Affaires Etrangères et Européennes	596	1.384
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative	9	15
Autres ministères	292	600
Autres	5	14
Total :	41.700	71.533
Documents internationaux	dossiers	pièces
Schengen, Interpol, Europol, Benelux, Frontex	11.810	32.294
CCPD demandes émises	5.142	9.914
CCPD demandes reçues	6.836	12.899
Total :	23.788	55.107
Grand Total:	75.748	227.414

3 Les activités policières

3.1 La police judiciaire

En matière de priorités, le Service de Police Judiciaire (SPJ) a concentré ses efforts sur les domaines suivants :

- la protection de la jeunesse,
- la lutte contre la criminalité économique et financière, dont notamment l'exécution des commissions rogatoires internationales,
- la Police des Etrangers,
- la Police Technique et Scientifique,
- et la lutte contre le trafic de stupéfiants.

L'évolution de la charge de travail ainsi que les faits les plus marquants, ayant impliqué la majorité du personnel du SPJ, sont décrits ci-dessous.

En matière de protection de la jeunesse, l'année 2017 a été marquée par une augmentation des affaires de pédopornographie sur internet et par un chiffre toujours élevé de viols contre mineurs.

Pour ce qui est de la Police des Etrangers, le nombre de demandeurs de protection internationale a augmenté (2.320 en 2017 par rapport à 2.034 en 2016) et en particulier de ceux en provenance de la Syrie, de l'Erythrée et des pays du Maghreb.

Dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants, le cannabis reste de loin la drogue illicite la plus consommée au Luxembourg, suivie par la cocaïne et l'héroïne. Différentes organisations criminelles sont actives au Luxembourg. Durant les deux dernières années, un Groupe d'Enquête Spécial, basé au SPJ, ayant pour objectif de contrecarrer la vente et le trafic de cocaïne par un groupement criminel en provenance d'Afrique de l'Est, avait été instauré. Concernant le cannabis et l'héroïne, ce sont surtout les ressortissants de pays d'Afrique du Nord qui sont impliqués dans le trafic organisé.

En 2017, les quantités suivantes de substances illicites ont été saisies:

- Héroïne: 0,69 kg (2,61 kg en 2016)
- Cocaïne: 2,78 kg (1,86 kg 2016)
- Herbe de cannabis: 17,9 kg (21,14 kg en 2016)
- Résine de cannabis: 99,25 kg (1,33 kg en 2016)
- Amphétamines: 0,078 kg (0,53 kg en 2016)
- Ecstasy: 995 pilules (17.704 en 2016)

Le nombre d'arrestations s'élève à 172 en 2017 contre 234 en 2016.

En matière de lutte contre la criminalité économique, les chiffres n'ont guère évolué en 2017. Le nombre d'enquêtes nationales attribuées par les autorités judiciaires au département économique et financier du SPJ reste très élevé, de sorte qu'à l'instar des années précédentes, plus d'un quart des enquêtes n'ont pu être commencées. En conséquence, le risque de prescription de certaines affaires subsiste.

Au niveau du nombre des commissions rogatoires internationales confiées au département économique et financier, leur nombre atteint le chiffre de 452 demandes pour 2017 (contre 512 en 2016). Cette baisse en termes de chiffres (de l'ordre de 10%) doit cependant être nuancée par le fait que le nombre de dossiers plus complexes a augmenté. Ont notamment augmenté les demandes d'entraide en matière d'escroqueries fiscales déclenchées dans différents pays suite aux révélations des « Panama Papers ».

Dans le cadre de l'exécution des demandes d'entraide, presque 14 millions d'euros ont été saisis en 2017. Ce chiffre est assez faible par rapport aux années précédentes.

Tout comme en 2016, la section Répression du Grand Banditisme a été confrontée à une vague de vols de 'SUV' de marques renommées, véhicules de haute gamme volés par manipulation du système 'Keyless-Go'. Les enquêtes en vue de démanteler ces organisations criminelles internationales, souvent d'origine des pays de l'Est, s'avèrent peu concluantes, bien que plusieurs véhicules aient été retrouvés et plusieurs auteurs aient été interpellés à l'étranger.

En matière d'attaques à main armée, la section Répression du Grand Banditisme a été saisie de 15 faits au préjudice de divers établissements et personnes privées. Il convient de soulever l'attaque brutale à l'égard d'un client d'une banque en janvier 2017, lors de laquelle les auteurs ont pu dérober une somme d'argent

d'environ 1,2 millions d'euros. Enfin, il faut noter deux homejackings à l'égard de personnes privées, fin 2017, et lors desquels les auteurs se sont emparés de bijoux dépassant une valeur de 1 million d'euros.

Durant l'année 2017, la section Criminalité Organisée a été confrontée à plusieurs affaires relevant du domaine de la traite des êtres humains en vue de l'exploitation du travail. Il s'agissait notamment d'une affaire de grande envergure d'exploitation présumée d'êtres humains dans le domaine du travail, plus précisément dans le secteur du transport international et d'une deuxième affaire dans le secteur de la construction avec six victimes présumées d'origine albanaise.

De manière générale, les faits d'exploitation du travail dans des ménages privés sont en augmentation. Ainsi, trois affaires avec trois victimes féminines d'origines albanaise, philippine et colombienne ont été traitées. Dans les cas précités, plusieurs personnes ont été admises dans le programme des victimes protégées.

Dans une autre affaire, un auteur présumé a été arrêté pour avoir agi dans le domaine du trafic illicite de migrants. Au total, environ 30 personnes ont été trafiquées en 2017.

Pour la section Criminalité Générale, l'année 2017 a été marquée par la mort d'une jeune femme, brûlée dans une voiture retrouvée près de la frontière franco-luxembourgeoise.

Un nombre élevé d'enquêtes en matière d'accidents de travail a pu être observé et les affaires d'escroqueries ont également connu une augmentation considérable.

L'envergure des enquêtes dans le domaine économique et financier, surtout le grand nombre de commissions rogatoires internationales, va de pair avec un recours à la section Nouvelles Technologies en termes de support et d'appui à fournir aux unités de Police.

La standardisation du travail des laboratoires de police scientifique au niveau européen selon la norme ISO 17025 suit son cours. Depuis début 2016, l'exploitation des traces est réalisée par la Cellule de Police scientifique, un service à part entière. Dans ce contexte, du personnel scientifique et administratif a été engagé afin de pallier au manque d'effectifs au sein du laboratoire. La restructuration de l'espace du laboratoire et l'introduction du logiciel StarLIMS et son interfaçage avec les logiciels LUXDNA et AFIS restent les projets phare pour 2018. L'échange ADN dans le cadre du traité de Prüm sera élargi sur cinq nouveaux pays (pour arriver dans la prochaine phase à 14 pays), à savoir la Suède, la Chypre, l'Estonie, la Lituanie et la Pologne, ce qui aura certainement un impact positif sur la résolution des affaires.

3.2 La police administrative

3.2.1 La prévention

Les activités de prévention sont menées par du personnel spécialisé au niveau national et au niveau des circonscriptions régionales. Elles comprennent des séances d'information et des projets plus ciblés en partenariat avec des écoles, des maisons de jeunes, des associations (CEPT, IMPULS) et certains services communaux.

À cette fin, la Police Grand-Ducale offre une multitude de programmes de sensibilisation dans des domaines aussi variés que les stupéfiants, la violence, les graffitis, les vols et les cambriolages. Des conférences adaptées à différents groupes cibles (jeunes, adolescents, adultes, personnes âgées) permettent de sensibiliser le public à certains risques.

Ainsi, 360 séances de prévention en matière de stupéfiants, soit 793 heures, ont été dispensées à travers le Grand-Duché en 2017 (en 2016 : 960 heures), au quatrième cycle fondamental, à l'enseignement secondaire et au profit d'autres groupes de personnes.

En matière de prévention contre les actes de violence, le nombre d'heures s'élevait à 817 heures dispensées lors de 402 séances (en 2016 : 827 heures), aux écoles primaires, post-primaires et également au profit d'autres groupes de personnes (troisième âge, etc.).

La coordination des différentes activités, ainsi que l'organisation des campagnes nationales, appartient à la Direction des Opérations et de la Prévention (DOP) de la Direction Générale (DG) et en particulier au Service de Prévention du Crime (SPC). Ce service constitue le point de contact pour toutes les institutions qui ont des besoins spécifiques en matière de prévention (banques, services de gardiennage, armureries, commerces, etc.).

Le SPC offre également un conseil personnalisé aux particuliers qui désirent sécuriser leur habitation. En 2017, le SPC a effectué 155 visites à domicile (en 2016 : 146) et 27 particuliers ont visité l'exposition

permanente à la Cité Policière Grand-Duc Henri. 53 consultations de grands bâtiments ont été effectuées au cours de l'année 2017 (en 2016 : 42).

Une formation spécifique pour les conseillers de sécurité pour personnes âgées « Seniorensécherheetsberoder » a été organisée. Pendant cette formation 11 bénévoles se sont engagés à sensibiliser les « seniors » dans des domaines de la sécurité et de la criminalité en collaboration avec la police.

Quant aux projets spécifiques des différentes circonscriptions régionales, il faut citer :

- la participation à différentes fêtes scolaires et journées de sécurité dans différentes écoles comprenant des ateliers comme celui des « Rauschbrillen », la présentation du matériel de police, la prévention en matière de tabac/alcool et stupéfiants ;
- la sensibilisation des responsables communaux et scolaires dans le cadre de la menace «Amok» ;
- l'organisation de concours d'affiches dans les lycées ;
- la sécurisation du chemin d'école comme « Parkt net op eisem Wee » et l'extension du projet « Schulbusbegleiter » ;
- l'organisation du cours « Affirmation de soi » pour les personnes de tout âge.

3.2.2 Les comités de prévention

12 réunions aux niveaux local et régional ont eu lieu en 2017 dans les différentes régions et communes du Luxembourg sur base du règlement grand-ducal modifié du 17 juillet 2000 portant création et fonctionnement d'un comité de prévention communal ou intercommunal.

3.2.3 Le VISUPOL

L'exploitation des 3 zones de sécurité A, C et D fut prolongée par règlement ministériel du 15 septembre 2017 pour 1 an (publication au mémorial A n° 804). La zone de sécurité B (Aldringen) fut suspendue pendant la durée des travaux de réaménagement du site dit « Centre Hamilius ».

L'exploitation de la zone de sécurité D regroupant la « route d'Arlon » et le « Stade Josy Barthel » n'est mise en œuvre que de manière ponctuelle lors d'événements sportifs de grande envergure.

Un nouveau stade de football et de rugby est en cours de construction au site de Gasperich. La Police Grand-Ducale fut dès le début consultée lors de la planification du nouveau stade et a participé activement à la réalisation des plans.

3.2.4 Les opérations

3.2.4.1 Maintien de l'ordre

En 2017 la Police Grand-Ducale n'a pas déployé de dispositif de maintien d'ordre au niveau national. Néanmoins la Police Grand-Ducale a renforcé le dispositif de la police fédérale belge lors du sommet OTAN les 24 et 25 mai 2017 à Bruxelles (avec entre autres la présence du Président des Etats-Unis) par l'engagement d'un peloton MO et de 2 véhicules lourds (APC) avec équipage.

3.2.4.2 Les courses

3.2.4.2.1 Les courses cyclistes

Moyennant des escortes de sécurité effectuées par l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) et des postes de circulation mis en œuvre par les commissariats locaux, la Police Grand-Ducale a contribué au bon déroulement de 7 courses cyclistes de catégorie A (Skoda Tour de Luxembourg, Flèche du Sud, Championnats nationaux, etc.) et à 2 cyclo sportives (Schleck Gran Fondo & 28^e Charly Gaul).

Un nombre important d'heures de service a été presté afin de sécuriser les courses cyclistes, comme lors des 2 étapes du Tour de France au Grand-Duché.

3.2.4.2.2 Les courses à pied

A l'instar des années précédentes, un grand dispositif a été mis en place le 27 mai 2017 à l'occasion de la 12^{ième} édition du Marathon ING à Luxembourg-Ville. Au total 63 courses à pied ont été encadrées par les commissariats locaux ainsi que 12 duatlons/triathlons et 3 courses automobiles.

3.2.4.3 Les visites officielles et réunions internationales

En 2017, le Luxembourg a accueilli le Président de la République portugaise en visite d'Etat du 23 au 25 mai. La Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, le Président de l'Assemblée nationale de la République française, le Premier Ministre de la République portugaise, le Premier Ministre de la République tchèque et une délégation du parlement ukrainien étaient en visite officielle au Grand-Duché. Du 26 au 27 septembre les chefs d'Etat des Etats germanophones (Allemagne, Belgique, Liechtenstein, Suisse, Autriche et Luxembourg) se sont réunis au Luxembourg. Le 29 août le Président de la République française et le Premier Ministre du Royaume de Belgique séjournaient en visite de courtoisie. Le 11 mai fût célébré le 150^e

anniversaire du traité de Londres en présence de représentants des pays garants (Hongrie, Belgique, France, Italie, Pays-Bas, Allemagne, Russie et le Royaume-Uni, représenté par SAR la Duchesse de Cambridge). Une réunion des directeurs de politique de défense de l'OTAN se déroulait du 24 au 25 avril.

La Police Grand-Ducale a également presté des escortes de circulation/sécurité, des services de sécurité/protection des lieux et des postes d'honneur à l'occasion de 32 visites de travail (dont entre autres celles du Premier Ministre de Biélorussie et du Président du parlement européen) (en 2016 : 46). Dans 20 cas, les hôtes étrangers ont bénéficié, sur base d'une évaluation du risque, d'une protection rapprochée et d'un dispositif de sécurité adaptés. L'ambassadrice d'Israël était à 6 reprises au Grand-Duché de Luxembourg et a profité d'un accompagnement sécuritaire lors de chaque déplacement.

Les policiers de l'UGRM ont presté 1.496 heures en 2017 (2.177 heures en 2016) lors des services de sécurité et de protection au European Convention Center Luxembourg (ECCL) organisés à l'occasion de 29 conseils formels de ministres de l'Union Européenne répartis sur 19 jours de travail.

3.2.4.4 La police de la circulation

3.2.4.4.1 Priorités

L'effort principal des contrôles routiers porte sur les domaines de la vitesse, de l'alcoolémie et d'autres défauts de comportement au volant (ceinture de sécurité, téléphone mobile, documents de bord, etc.). Ces priorités ont été déterminées d'un commun accord avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures – Département des Transports.

3.2.4.4.2 Les campagnes nationales

A l'instar des années précédentes, la Police Grand-Ducale a lancé en 2017 des campagnes en matière de circulation routière, en collaboration avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et la Sécurité Routière.

Ces campagnes, couvrant aussi bien un caractère préventif que répressif, sont basées principalement sur :

- l'alcoolémie au volant durant la période de carnaval ;
- la sécurité des motocyclistes ;
- la vitesse excessive ;
- la rentrée des classes ;
- l'éclairage et les pneus ;
- l'usage au volant du téléphone portable, les feux rouges, les priorités, les documents de bord ;
- la sécurité des piétons ;
- etc.

Ces campagnes sont mises sur pied en collaboration avec le Service Communication et Presse de la Direction Générale, et visent notamment à atteindre les objectifs suivants :

- la sensibilisation de l'usager de la route par des messages presse et des rappels tout au long des campagnes ;
- la médiatisation concernant des actions communes avec la Sécurité Routière ;
- la rédaction des messages préventifs.

3.2.4.4.3 L'instruction routière

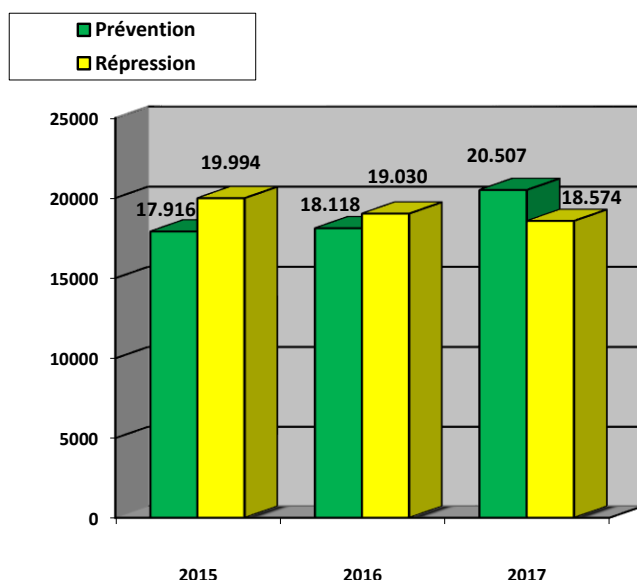
Au niveau national, une équipe de l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) a organisé 80 séances de théâtre de Guignol pour les classes préscolaires. Au total environ 5.700 élèves y ont participé en 2017.

Dans le but d'améliorer la sécurité routière, la Police Grand-Ducale a également offert un total de 592 séances spéciales pour les enfants et lycéens.

3.2.4.4.4 Les actions préventives et répressives

Pour lutter contre l'insécurité routière, la Police Grand-Ducale a mis en œuvre des actions préventives et répressives. Les tableaux ci-après donnent un aperçu sur les différents contrôles effectués dans les domaines les plus marquants.

	2015	2016	2017	% en 2017
Vitesse	14.510	12.999	10.087	25,8%
Stationnement Illicite	2.882	3.288	3.166	8,1%
Papiers	5.043	5.787	7.605	19,5%
Ceinture Sécurité	1.923	1.317	1.162	3,0%
Eclairage	2.021	1.896	1.879	4,8%
Contrôle Ecole	1.647	1.630	2.007	5,1%
Gsm	1.799	2.019	2.713	6,9%
Autres	8.085	7.293	10.462	26,8%
Total:	37.910	36.229	39.081	100,0%



Année	2015	2016	2017
Prévention	17.916	18.118	20.507
Répression	19.994	19.030	18.574
Nombre des contrôles routiers	37.910	37.148	39.081

3.2.4.4.5 Les résultats

En 2017, la Police Grand-Ducale a retiré 1.791 permis de conduire (en 2016: 2.028), notamment pour les motifs suivants:

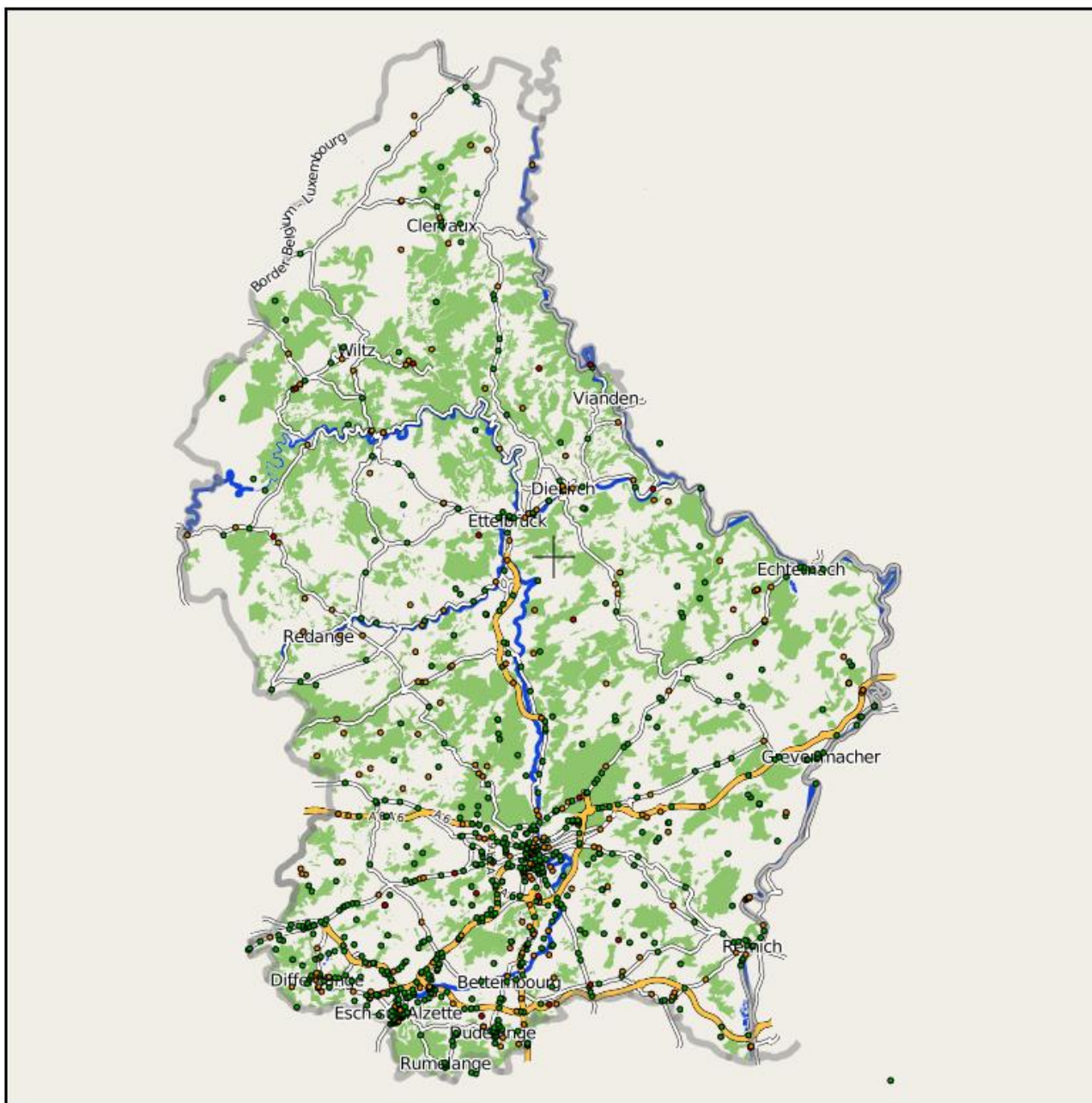
- 1.517 cas d'alcoolémie et d'ivresse au volant;
- 192 cas d'excès de vitesse.

Dans le cadre des contrôles systématiques d'alcoolémie, sur base de réquisitions délivrées par les Procureurs d'Etat, la Police Grand-Ducale a contrôlé au total 17.314 personnes (en 2016 : 15.881) au cours de 183 contrôles (en 2016 : 169). Le nombre de chauffeurs en infraction est en hausse : 572 (401 procès-verbaux et 171 avertissements taxés) en 2017 contre 441 en 2016.

3.2.4.5 La spatialisation des accidents

Au cours de l'année 2017, 928 coordonnées spatiales d'accidents de roulage avec lésion corporelle ont été enregistrées.

Les chiffres concernant les accidents, les blessés et les personnes tuées dans le cadre de la circulation routière sont exclusivement publiés par le STATEC.



Carte : Accidents de circulation avec blessés/décès.

3.2.5 Les missions de soutien

3.2.5.1 La Cour Grand-Ducale

La Police Grand-Ducale a effectué au profit de la Cour Grand-Ducale notamment les missions suivantes :

- protection des Maisons Grand-Ducales 24/24 heures ;
- 9 escortes d'honneur lors de remises de lettres de créance ;
- protection rapprochée lors de la visite d'Etat du Japon ainsi que lors de la visite officielle en Finlande ;
- services d'escorte, d'ordre et de sécurité lors de 137 déplacements officiels et/ou privés des membres de la Famille Grand-Ducale sur le territoire national.

Mis à part le service de sécurité presté lors du séjour annuel de la Famille Grand-Ducale à Cabasson (France), 20 déplacements de LLAARR à l'étranger ont été encadrés par une protection rapprochée de l'Unité Spéciale de la Police Grand-Ducale.

3.2.5.2 La Chambre des Députés et les tribunaux

La Police Grand-Ducale a presté 4.034 heures de service d'huissier à l'occasion de 1.119 audiences aux tribunaux de Luxembourg et 353 heures lors des 141 audiences aux tribunaux de Diekirch. 1.061 heures de service huissier ont été prestées lors des 48 audiences à la Chambre des Députés.

3.2.5.3 Le transport de détenus / de fonds

Le nombre de transports et de garde de personnes, respectivement d'escortes d'objets sensibles est détaillé comme suit :

Type de mission	Nombre 2016	Nombre 2017	Heures prestées 2016	Heures prestées 2017
Transports de détenus	4.697	5.332	30.018	30.043
Garde de détenus	120	97	10.403	9.591
Escortes de transports de fonds	3	8	14	22
Escortes de transports d'œuvres d'art	1	6	5	18
Escortes militaires	2	2	28	16

Au total, près de 39.700 heures ont été prestées presque exclusivement par l'Unité de Garde et de Réserve Mobile lors de ces missions. Le transfert et l'extraction des détenus condamnés de manière définitive sont compris dans ces chiffres.

3.2.5.4 Les points sensibles

Pas moins de 16.680 heures de service ont été prestées lors des patrouilles PUMA, dont la mission principale réside dans un contrôle 24/24 hrs de points sensibles comme les ministères, les ambassades et les institutions européennes.

3.2.5.5 L'hélicoptère de police

L'hélicoptère de police a effectué au total 620 heures de vol à l'occasion de 761 missions aériennes (552 vols), dont 452 heures de patrouilles préventives sur l'ensemble du territoire (373 vols) et 168 heures de vol en missions (313 missions, 179 vols). 17 heures de vol étaient destinées à l'entraînement des équipages, 2 heures de vol ont été réservées pour l'entraînement de l'USP et 6 heures au profit de l'Armée luxembourgeoise dans le cadre des préparations aux missions KFOR.

Les missions principales de l'année écoulée ont été les suivantes:

- appui tactique :
 - des unités au sol : 23 missions ;
 - lors d'accidents ou de sinistres : 20 missions ;
 - surveillance et escortes : 37 missions ;
- missions photo/vidéo : 73 missions ;
- recherches de suspects / de véhicules : 31 missions ;
- recherches de personnes disparues : 22 missions ;
- surveillance de la circulation : 10 missions ;
- ordre public : 21 missions .

Lors des 24 heures de vols de recherches, 2 suspects et 3 personnes disparues ont été localisés ainsi que 2 véhicules recherchés ont été retrouvés directement par les équipages de l'hélicoptère.

3.2.5.6 Les maîtres-chiens

En 2017, les maîtres-chiens ont effectué les missions suivantes :

Type de mission	Nombre	Heures prestées
Recherche de malfaiteurs / personnes disparues	53/5	202/25
Patrouilles à pied	1.468	1.312
Patrouilles en véhicules	378	659
Protection des lieux	1036	2.041
Recherches drogues chiens actifs	120	453
Recherches drogues chiens passifs	96	419
Recherches explosifs	115	456
Recherches lieu d'incendie	33	96
Manifestations et maintien de l'ordre	3	77
Démonstration au grand public	8	239
Interception d'animaux errants	27	145
Formation et entraînement (Formation de base et continue)	302	6.989 (dont 512 à l'étranger)

Lors des différentes missions, 3.759 g de marihuana, 16.285 g de haschisch, 420 g d'héroïne, 345 g de cocaïne, 108 pilules d'amphétamine, 33 g d'amphétamine et 29 g speed ont été détectés.

3.2.5.7 La police des étrangers

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008 de la nouvelle loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration, les chiffres en matière de police des étrangers se présentent comme suit pour l'année 2017 :

- 2.320 demandes d'asile (2.034 en 2016) ont été enregistrées auprès de la Direction de l'Immigration du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes ;
- 764 mesures de placement (657 en 2016) ont été prononcées, dont 490 mesures de placement et 274 prolongations ;
- 5 personnes ont été refoulées (réadmissions);
- 145 personnes ont été rapatriées (= 85 dossiers), dont 62 rapatriements avec une escorte de la Police Grand-Ducale.

Dans le cadre des « Transferts Dublin » et « Reprises Dublin » :

- 414 personnes (261 en 2016) ont été transférées (= 327 dossiers), dont 251 transferts Dublin avec une escorte de la Police Grand-Ducale ;
- 87 personnes ont été retournées au Grand-Duché.

En 2017, 3.963 enregistrements (2.406 en 2016) ont été confirmés ('hits') dans le système EURODAC.

4 La communication

4.1 « Rebranding » et réforme « à la Une »

Pour la communication, l'année 2017 a été marquée par le dossier du « Rebranding » de la Police Grand-Ducale. Le marché public y relatif a été publié en début d'année. Contrairement aux opinions largement répandues, il ne s'agissait pas seulement pour le soumissionnaire de dessiner un nouveau logo, mais de développer d'une part un concept intégral en ligne avec la philosophie définie par la vision de la Police Grand-Ducale et d'assurer d'autre part l'implémentation de la nouvelle identité graphique sur l'ensemble des supports exigés (charroi, documents administratifs, enseignes lumineuses, effets vestimentaires, stands d'information, matériels digitaux ...).

Le dossier retenu proposait une démarche cohérente pour répondre à ces objectifs. Le SCP suivait de près les travaux d'implémentation et se réunissait régulièrement avec l'agence Quattro. Ces travaux vont se poursuivre durant les premiers mois de l'année 2018.

Sous la direction de la Cellule Stratégie et Performance, le SCP a ensuite contribué aux efforts de communication relatifs à la réforme de la Police Grand-Ducale. Dans ce contexte, il faut inclure la réforme proprement dite, qui suit son cours dans le cadre du processus législatif, et l'ensemble des efforts entrepris pour faire avancer la Police Grand-Ducale vers une administration moderne, ouverte et disponible face aux attentes grandissantes de la société.

4.2 La communication externe

4.2.1 La presse

Avec le développement remarquable des médias sociaux et la multiplication d'initiatives de « citizen journalism », le rôle de la presse traditionnelle est plus important que jamais. La Police Grand-Ducale a besoin d'un interlocuteur fiable et professionnel, respectueux de règles déontologiques trop souvent négligées dans la communication « one-to-many » – et en temps réel – sur les réseaux sociaux. Le SCP peut compter sur la presse pour la diffusion large des messages de prévention, des appels publics (personnes disparues, personnes recherchées ...) ou des bulletins de presse quotidiens.

En 2017, le SCP a adapté sa manière de travailler avec la presse, en essayant de lui transmettre les faits saillants de la nuit dès 9.00 heures du matin. À tout moment de la journée, le SCP tente de faire preuve d'une grande réactivité en cas d'incidents. Pendant la nuit et au cours des weekends, ce service est assuré par la permanence du SCP. Celle-ci est opérationnelle 24h/24 tout au long de l'année et a été sollicitée à maintes reprises par d'autres services de la Police Grand-Ducale ou par des journalistes.

Fidèle au slogan de la Police Grand-Ducale « Zesumme fir iech », le SCP assure une grande disponibilité aussi vis-à-vis des demandes ad hoc de la part de la presse. Tout au long de l'année 2017, le SCP a enregistré presque 250 demandes d'interviews. Si le SCP n'a pas pu fournir lui-même les réponses aux questions, il s'est efforcé de trouver un interlocuteur adéquat au sein de la Police Grand-Ducale. Une suite favorable fut réservée à la très grande majorité des demandes.

4.2.2 Les médias sociaux

Nombreux sont les citoyens qui demandent une information directe de la part des administrations. La Police Grand-Ducale est consciente de ces desiderata et le SCP a multiplié les efforts sur les médias sociaux. À l'heure actuelle, la Police Grand-Ducale est présente sur Facebook, Twitter et Youtube. Fin 2017, la page Facebook de la Police Grand-Ducale a compté presque 48.000 « likes » (contre 42.000 il y a un an), le compte Twitter a passé la barre des 10.000 « followers » (contre 7.900 fin 2016).

La présence sur Facebook (facebook.com/PoliceLux) remplit plusieurs objectifs : promouvoir le recrutement, diffuser des messages de prévention (contre les cambriolages, « Gitt siichtbar ») et soutenir les opérations des unités de police (messages tactiques). Bien évidemment, des messages plus anodins (découverte d'une famille de canards au commissariat à Remich) ne doivent pas manquer de temps en temps. Bien que le ton utilisé sur Facebook soit plus léger, le SCP applique les plus grands soins pour que les informations sur Facebook soient elles-aussi correctes et vérifiées.

Le potentiel de la page Facebook est énorme et bénéfique à plusieurs niveaux pour l'ensemble de la Police Grand-Ducale. En effet, il n'est pas exceptionnel de toucher plus de 100.000 personnes avec un message sur Facebook endéans un laps de temps relativement court.

Sur Twitter (@PoliceLux), la stratégie est un peu différente. La communication tactique y joue évidemment un grand rôle. De plus, il s'agit de l'outil de prédilection pour la communication en temps de crise. En 2017, deux actions particulières ont été lancées sur Twitter. D'une part, le « Twitterdag » le 27 septembre de 07.00 à 19.00 heures, pendant lequel 180 messages furent émis. Le but était de rendre compte des sollicitations de la Police Grand-Ducale via le 113 et des interventions policières quasi en temps réel. D'autre part, le calendrier de l'avent qui a permis de mettre l'accent sur différents sujets qui passent peut-être inaperçus au cours de l'année mais qui sont tout de même importants. La résonance à ces actions fut positive et des actions semblables seront régulièrement organisées.

Le canal Youtube (PoliceLux) compte presque 1.000 abonnés. Toutes les productions audiovisuelles du SCP y sont disponibles.

Soucieux que la gestion des réseaux sociaux ne devrait pas être prise à la légère et pour tirer pleinement profit du potentiel de ces plateformes, un agent du SCP s'y consacre désormais à temps plein. Le but est d'accroître l'engagement avec les utilisateurs et d'augmenter ainsi l'interactivité. À cet effet, le SCP a recours à un nouvel outil dédié. Le lancement de présences sur d'autres médias sociaux est actuellement en cours d'étude.

4.2.3 Le portail web

www.police.lu reste le point central de la communication en ligne de la Police Grand-Ducale. Dans le cadre de l'implémentation de la nouvelle identité visuelle, le portail a fait l'objet d'un sérieux coup de pinceau au niveau du graphisme, de la navigation et de l'ergonomie. Les contenus ont aussi été retravaillés. Ces travaux ont été réalisés avec le support et l'expertise du Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE). Le portail offre comme par le passé un accès simple à 4 grandes rubriques (la prévention, les jeunes, les seniors et les usagers de la route), reprend les données de contact de l'ensemble des commissariats de police et fournit un accès vers le commissariat virtuel.

Malgré la concurrence des médias sociaux, le portail reste très prisé. Le nombre de visites s'élève en moyenne à 40.000 par mois, avec plus de 120.000 pages vues en moyenne par mois. Avec le lancement de la nouvelle version du portail en octobre, celui-ci a bénéficié au cours de ce mois d'un intérêt grandissant et a enregistré 70.000 visites et plus de 200.000 pages ont été consultées.

À noter encore que 53% des internautes consultent le portail à partir d'un support mobile. Ceci confirme la tendance actuelle comme quoi le recours à un ordinateur de bureau est en déclin pour la consultation de l'Internet.

À l'heure actuelle, la langue véhiculaire du portail est le français. Néanmoins les actualités sont principalement en allemand et beaucoup de publications de la Police Grand-Ducale sont bi- voire plurilingues. Il semble clair que le portail lui-même doive aussi fournir les informations – et notamment les messages de prévention – en d'autres langues.

4.2.4 Le commissariat virtuel

Le portail web offre un accès vers le commissariat virtuel. Les internautes y trouvent un moyen convivial pour s'adresser à la Police Grand-Ducale en dehors d'une urgence. En 2017, le SCP y a enregistré presque 7.000 demandes pertinentes qui ont nécessité un suivi de la part de la Police Grand-Ducale. Nombreux sont ceux qui passent ainsi par le commissariat virtuel pour l'inscription au service « Départ en vacances » ou le service « Enfants perdus » à la Fouer. Des demandes de recrutement, des renseignements quant à un avertissement taxé ou des notifications de toute sorte sont formulées via le commissariat virtuel. Finalement ce commissariat gère aussi les informations-traffic (plus de 15.000 en 2017) et les messages et communiqués d'autres administrations nationales ou de corps de police étrangers.

Un vaste projet de réforme du commissariat virtuel a été lancé en 2017. À terme, une plainte pour certains cas pénaux pourra être déposée en ligne. Ces travaux seront clôturés en 2018. Il s'agit d'élargir la panoplie des services et des démarches que le citoyen pourra réaliser par voie électronique sans se déplacer à un commissariat. Grâce aux informations saisies par le citoyen et transmises au sein d'un espace hautement sécurisé à la Police Grand-Ducale, la charge de travail des agents sera réduite. Ces travaux sont menés en étroite collaboration avec l'équipe MyGuichet du CTIE.

4.2.5 L'application mobile

À l'occasion du « rebranding », l'application mobile de la Police Grand-Ducale, disponible sous iOS et Android, a été entièrement refaite. Celle-ci offre un accès aux news de la Police Grand-Ducale, permet de trouver le poste de police le plus proche, reprend les infos-traffic et propose un renvoi vers le commissariat virtuel. Sous « Vidéos » sont disponibles toutes les vidéos actuellement reprises sur le canal Youtube de la Police Grand-Ducale. La fonctionnalité « Citizen Cop » donne la possibilité aux usagers d'informer la Police Grand-Ducale sur certains déficits sécuritaires infrastructurels dans leur environnement. Finalement la fonction « E-Call » permet de contacter le 113 par appel ou par message texte. Ce faisant, le Centre d'intervention national 113 peut aussi géolocaliser l'appelant.

Depuis son lancement en octobre, la nouvelle application a été téléchargée à plus de 3.000 reprises. Des actions de communication spécifiques sont prévues en 2018 afin d'augmenter le nombre d'utilisateurs. Il s'agit d'un outil de communication très important pour la Police Grand-Ducale puisque la fonction « push » permet d'atteindre quasi en temps réel tous les utilisateurs. Ceci constitue incontestablement un moyen très efficace en communication de crise et pour les informations tactiques.

L'application est actuellement disponible en français. La mise à disposition dans d'autres langues est à l'étude.

4.3 La communication interne

La communication interne est très marquée par la réforme de la Police Grand-Ducale. Le site Intranet dédié spécifiquement aux informations relatives à la réforme, lancé depuis 2016, continue à être alimenté hebdomadairement en étroite collaboration avec la Cellule Stratégie et Performance. Une soixantaine d'articles y ont été publiés en 2017.

En parallèle, les messages relatifs à la réforme furent aussi transmis par voie de newsletter à l'ensemble du personnel pour garantir une transmission encore plus large. En tout, 16 newsletters furent rédigées.

La consultation du site montre que les newsletters portent leurs fruits, vu qu'un pic au niveau des visites du site est enregistré après chaque envoi. Au total, ce site réservé au personnel de la Police Grand-Ducale a été consulté en 2017 à 11.000 reprises. Presque 60.000 pages ont été consultées.

Pour améliorer la navigation sur le site et pour faciliter la recherche des informations, le site fut partiellement retravaillé en 2017.

L'Intranet opérationnel de la Police Grand-Ducale – le Polnet – reste évidemment très attractif. Plus de 1.000 visites en moyenne par jour en sont la preuve. Au total, 415.000 visites ont été recensées en 2017. Une refonte majeure du Polnet est en cours. L'objectif est de rendre le site plus « userfriendly » et surtout « responsive » (qui s'adapte donc à la taille de l'écran), de créer des espaces de travail collectifs avec accès restreint par mot de passe, de permettre une gestion plus décentralisée ...

Comme annoncé il y a un an, il est prévu de fusionner à moyen terme le site de la réforme avec le site opérationnel pour en faire une seule plateforme centrale de la communication interne. Conscients des nombreux défis qui se posent à la communication interne, le SCP et la Cellule Stratégie et Performance sont en train de réfléchir sur différentes pistes pour améliorer le flux des informations en interne.

4.4 Les relations publiques

Bien que la communication directe via les médias sociaux sont en plein essor, les contacts directs avec les citoyens gardent toute leur importance et les efforts dans ce contexte ne sont pas en diminution.

La plupart des actions de relations publiques ont trait au recrutement et à la prévention.

Côté recrutement, la Police Grand-Ducale a participé à 8 événements tels que le « Jobdag » de RTL, la foire de l'étudiant, le Boy's and Girl's Day, la porte ouverte de l'Armée, le « Springbreak » ainsi que le Journée de l'information à Diekirch.

De plus, un agent du SCP, en collaboration avec d'autres unités de la Police Grand-Ducale, a accueilli 18 groupes d'élèves de lycées pour une demi-journée de présentation à la Direction Générale de la Police Grand-Ducale au Findel.

Dans le domaine de la prévention, le SCP a apporté un soutien logistique aux différentes activités des services de prévention nationaux et régionaux (foires « Forvever Young », « Sécherheidsdag » à Ettelbruck, « Senior Drivers Day » à Colmar-Berg ...).

Enfin, le SCP a organisé la Journée de la Police le 24 juin 2017 à Walferdange. Cet événement a connu un grand succès auprès du grand public et se déroulera désormais tous les deux ans.

4.5 Les productions audiovisuelles

Dans la communication en ligne, que ce soit pour la communication interne ou externe, la tendance va clairement dans le sens d'une dominance des images et des photos par rapport au texte écrit. Le SCP a dès lors multiplié les efforts dans ce contexte. Toutes les grandes manifestations internes à la Police Grand-Ducale (assermentations, cérémonies ...) ont fait l'objet d'un reportage photographique et/ou filmé. L'équipe audiovisuelle a réalisé pas moins de 64 productions pour Facebook, Twitter et le portail web, ainsi qu'une vingtaine de productions pour la communication interne. À deux reprises, le SCP a réalisé des productions en studio pour le compte du gouvernement.

5 La coopération policière

5.1 L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice

Afin d'assurer un espace de liberté, de sécurité et de justice, l'Union européenne définit régulièrement des **priorités stratégiques transversales** à travers différents mécanismes présentés ci-dessous afin d'assurer une coordination des différents domaines de Justice et Affaires intérieures.

Ainsi, le Comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI) avait décidé d'établir un **Cycle politique pour la lutte contre la grande criminalité internationale organisée** en 2010. Ce cycle a comme but de renforcer la coopération opérationnelle des services répressifs de l'UE. Chacun de ces cycles s'étend sur une période de quatre ans et comprend un certain nombre de priorités. Les 10 priorités du cycle actuel (2018-2021) sont les suivantes :

- la lutte contre la cybercriminalité;
- la lutte contre la production et la distribution de stupéfiants ;
- la lutte contre l'immigration illégale ;
- la lutte contre la criminalité organisée contre les biens par des groupes mobiles ;
- la lutte contre la traite des êtres humains ;
- la lutte contre la fraude aux droits d'accise et la fraude intracommunautaire à l'opérateur défaillant ;
- la lutte contre le trafic d'armes à feu ;
- la lutte contre la criminalité à l'environnement ;
- la lutte contre la criminalité financière et le blanchiment de capitaux ;
- la lutte contre la fraude documentaire dans l'UE.

Suivant les moyens disponibles et les intérêts d'un point de vue opérationnel, le Luxembourg s'engage dans trois de ces priorités (la lutte contre la traite des êtres humains, la lutte contre la criminalité organisée contre les biens par des groupes mobiles et la lutte contre le trafic d'armes à feu).

Sur base de ces priorités, EUROPOL organise des opérations conjointes avec une approche pluridisciplinaire entre Etats membres, agences européennes ainsi que des partenaires tiers, à savoir les *Joint Action Days*. En 2017, ces actions communes, nommées *Operation Dragon* et réunissant 68 pays participants, se sont soldées par l'arrestation de 1.133 suspects, 604 enquêtes pénales et l'identification de 1.191 victimes de trafic d'êtres humains.

Un autre mécanisme de coordination de mesures transversales est la **stratégie de sécurité intérieure de l'UE** dont le renouvellement 2015-2020 a été adopté sous présidence luxembourgeoise. Depuis, les présidences continuent les efforts de sa mise en œuvre. En pratique, la présidence élabore un document de mise en œuvre contenant une quarantaine d'actions à transposer, durant le temps de la présidence.

Au cours du 2ème semestre de l'année 2017, les ministres ont adopté des conclusions du Conseil portant sur la revue des priorités stratégiques. Le but est d'insister sur une approche plus analytique et coordonnée. Alors que les grands domaines stratégiques retenus lors des conclusions de 2015 ont été maintenus, d'autres priorités ont été identifiées:

- l'échange d'informations et les projets visant à créer une interopérabilité entre les bases de données du domaine Justice et Affaires intérieures ;
- la lutte contre la cybercriminalité en se basant sur une analyse de la menace;
- la mise à disposition de moyens d'enquête qui correspondent aux besoins de la digitalisation ;
- le renforcement de la lutte contre la criminalité financière et le blanchiment d'argent et de facilitation de la confiscation des fonds criminels ;

- la lutte contre le phénomène de la radicalisation ;
- la résilience de l'UE y compris au niveau de la sécurité des espaces publics ; et
- le renforcement des liens avec des pays tiers ayant un rôle central pour la sécurité intérieure de l'UE.

Au-delà des initiatives transversales susmentionnées, il existe dans le domaine de la justice et des affaires intérieures des **thématiques d'une importance majeure** sur lesquelles travaillent les différents groupes de travail du Conseil et de la Commission, telles l'échange d'informations, le contrôle aux frontières extérieures ainsi que la lutte contre le terrorisme.

Le **renforcement de l'échange d'informations** dans le domaine de la sécurité intérieure constitue l'un des grands chantiers de l'Union de sécurité européenne dans les années à venir. Dans un contexte marqué par une crise migratoire et par la menace terroriste, des insuffisances dans l'échange d'informations ont dû être constatées. Celles-ci étaient liées à une fragmentation de l'architecture informatique européenne.

Afin d'y remédier, la Commission européenne a créé un **groupe d'experts de haut niveau** chargé d'examiner les aspects juridiques, techniques et opérationnels des différentes options présentées dans sa communication d'avril 2016 « Stronger and smarter Information Systems for Borders and Security ». Les experts ont présenté leur rapport en mai 2017, ce rapport reprenant différentes recommandations. Sur base de ces recommandations, la Commission européenne a publié deux propositions législatives au sujet de l'interopérabilité en décembre 2017.

De son côté, le Conseil de l'Union européenne a adopté sous présidence néerlandaise en juin 2016 une **feuille de route afin d'améliorer l'échange et la gestion des informations, comportant aussi des solutions d'interopérabilité dans le domaine de Justice et Affaires intérieures**. Le but de cette feuille de route est d'exploiter les systèmes d'information existants dans leur pleine capacité et d'atteindre un échange de données systématique entre Etats membres et agences européennes. L'approche est notamment basée sur les besoins des agents de terrain tout en respectant les droits fondamentaux et la protection des données.

En juin 2017, sous présidence maltaise, le Conseil a adopté le renforcement de l'échange d'informations et l'interopérabilité des systèmes existants et des futurs systèmes, soutenant une mise à jour de la feuille de route en intégrant les conclusions du rapport des experts susmentionnés. Lors du Conseil JAI de décembre 2017, les ministres ont approuvé la feuille de route révisée.

La Commission a également publié plusieurs propositions législatives qui ont été négociées au sein des groupes de travail du Conseil de l'Union européenne. Ainsi, le groupe de travail Acquis de Schengen a travaillé sur les trois propositions législatives pour la **refonte du Système d'information Schengen** devant permettre d'ajouter de nouvelles fonctionnalités techniques au système ou encore de créer de nouvelles catégories de signalements. De même, le groupe de travail sur l'Echange d'information et protection des données (DAPIX) s'est penché sur la proposition législative visant à renforcer le mandat de l'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle (**eu-LISA**).

Outre ce travail sur les propositions législatives, la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne ont également continué leur travail sur la mise en œuvre de la directive 2016/681 du 27 avril 2016 relative à l'utilisation des **données des dossiers passagers (PNR)** pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en la matière, adoptée sous présidence luxembourgeoise. Ce nouveau système de collecte et de traitement de données devra être opérationnel en 25 mai 2018 et la Commission et le Conseil suivent de très près tant la transposition en droit national que la mise en œuvre technique par les Etats membres.

Par ailleurs, des efforts considérables ont été faits dans la **sécurisation des frontières extérieures** de l'espace Schengen. Le groupe de travail Frontières a ainsi continué son examen sur le nouveau **EES** (« Entry Exit System ») qui enregistrera les données relatives aux entrées et sorties ou encore aux refus d'entrée des ressortissants de pays tiers franchissant les frontières extérieures de l'espace Schengen afin de réduire les attentes lors des contrôles aux frontières, de permettre de mieux identifier les personnes ayant dépassé la durée du séjour autorisé ou encore de renforcer la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme. Ce règlement a été adopté par le Conseil en novembre 2017 et l'EES devrait être opérationnel à partir de 2020. Les travaux ont également continué sur la proposition législative relative au nouveau système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (**ETIAS**) pour lequel le Conseil a arrêté en juin 2017 une orientation générale en vue des négociations avec le Parlement européen, négociations qui sont d'ailleurs toujours en cours. Le but de ce nouveau système est de permettre des contrôles anticipés et, en cas de besoin, de refuser une autorisation de voyage aux ressortissants de pays tiers exemptés de l'obligation de visa et voulant se rendre dans l'espace Schengen. Ce système contribuera à renforcer la sécurité intérieure, à prévenir l'immigration clandestine, à limiter les risques pour la santé publique et à réduire les temps d'attente aux frontières grâce à l'identification, avant leur arrivée aux frontières extérieures, des personnes susceptibles

de présenter un risque. Finalement, le groupe de travail Frontières a commencé l'examen de la proposition d'une nouvelle modification du Code frontières Schengen. Après l'adoption en mars 2017 par le Conseil d'un amendement du Code frontières Schengen renforçant les vérifications dans les bases de données pertinentes aux frontières extérieures, la Commission européenne propose dorénavant une adaptation de la **réintroduction temporaire des contrôles aux frontières intérieures** aux réalités actuelles afin de répondre aux menaces évolutives et persistantes contre la sécurité publique. En introduisant des sauvegardes supplémentaires pour assurer qu'il ne s'agisse que d'une mesure exceptionnelle, la Commission accorde aux Etats membres le droit d'étendre la période maximale de 6 mois à un an.

En dernier lieu, l'Union européenne a continué ses efforts dans **la lutte contre le terrorisme**, priorité absolue depuis plusieurs années. L'Union européenne continue ainsi à mettre en œuvre sa stratégie de la lutte contre le terrorisme qui s'appuie sur les quatre piliers prévention, protection, poursuite et réaction. La Commission a donc créé un nouveau groupe d'experts sur la radicalisation en juillet 2017 en vue de **prévenir et de combattre la radicalisation** et d'approfondir la coordination et la coopération entre tous les acteurs concernés. Ce groupe a présenté en décembre 2017 son premier rapport intermédiaire et identifie comme priorités la prévention de la radicalisation dans le milieu carcéral et la réhabilitation de prisonniers radicalisés, l'intégration de la dimension locale et d'une approche multi-institutionnelle en matière de détection de la radicalisation ainsi que le partage des connaissances sur le phénomène de la radicalisation. **L'EU Internet Forum (EUIF)** s'inscrit dans cette même logique, en visant à instaurer une plateforme de dialogue avec les grandes sociétés internet afin de lutter contre le contenu en ligne.

Le problème des « returnees » c'est-à-dire **les combattants étrangers retournant en Europe** ainsi que les femmes et enfants ayant vécu des expériences violentes en zone de combat a été sur tous les ordres du jour des différentes réunions d'experts. Il devra être abordé à différents niveaux tels les poursuites, la réintégration et la prise en charge notamment des femmes et enfants, l'échange d'informations et la collaboration avec les pays tiers.

Au niveau législatif, le Conseil a adopté en mars 2017 une **nouvelle directive** mettant à jour et développant encore plus les moyens d'action dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Les nouvelles dispositions contribueront à prévenir les attentats terroristes en érigeant en infraction pénale des actes tels que l'entraînement ou les voyages à des fins de terrorisme, mais aussi l'organisation ou la facilitation de ce type de voyages. Elles renforcent également les droits des victimes du terrorisme. En ce qui concerne **le financement du terrorisme et le blanchiment des capitaux**, tant le Conseil de l'UE que le Conseil européen ont demandé en décembre 2015 que la législation de l'UE en vigueur soit adaptée et renforcée. Par la suite, la Commission européenne a tablé une proposition de modification de la quatrième directive relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux en juin 2016. Les négociations sur ce texte ont continué au cours de l'année 2017 pour finalement s'achever par un accord politique entre le Conseil et le Parlement européen en décembre 2017. Les nouvelles dispositions doivent permettre d'empêcher l'utilisation du système financier pour financer des activités criminelles et de renforcer les règles en matière de transparence pour prévenir la dissimulation de fonds à grande échelle.

5.2 La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes

5.2.1 Les opérations pour le maintien de la paix

En 2017 deux membres du cadre inspecteur ont participé à la mission EUCAP Sahel Niger et un membre du cadre supérieur a participé à la mission EUCAP Sahel Mali.

5.2.2 Les missions FRONTEX

Avec une seule frontière extérieure de l'Espace Schengen, qui n'est pas soumise à une pression migratoire spécifique, le Luxembourg contribue à l'effort commun de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne en s'engageant par ses participations répétées aux opérations menées par l'Agence FRONTEX, tant aux frontières maritimes qu'aux frontières aériennes et terrestres. En 2017 la gravité de la crise migratoire exigeait le déploiement de douze fonctionnaires comme « screener/debriefer » aux frontières maritimes en Italie. Un fonctionnaire a travaillé pendant 6 mois aux frontières maritimes en Grèce tandis qu'un fonctionnaire était déployé pendant 2 mois comme « screener » en Bulgarie. Un autre fonctionnaire était engagé pour une durée de 2 mois comme « boarder guard » aux Pays-Bas. Il a été convenu que pour 2018 de maintenir au même niveau la participation aux opérations menées par FRONTEX. Une équipe de sept fonctionnaires formera le « rapid reaction pool » tandis que 2 fonctionnaires seront membre du « forced return escort pool » afin de pouvoir répondre aux demandes de contribution en situation de crise.

Participations aux	Nombre de missions	Durée totale en jours	Total participants
Opérations	15	1.103	15
Management	8	26	8
Groupe de travail	19	74	19
Formations	10	46	10
Total :	52	1.249	52

D'autre part, la Police Grand-Ducale a participé à plusieurs séminaires et conférences organisés par l'Agence FRONTEX dans des domaines comme la biométrie et les nouvelles évolutions en matière de contrôle frontalier. Elle établit mensuellement des fichiers statistiques et des analyses dans le cadre du projet FRAN d'analyse des risques.

Enfin, le Luxembourg s'est engagé à mettre à disposition de FRONTEX en cas de besoin divers équipements techniques dans le domaine de la vérification des documents de voyage.

5.2.3 Le Traité Benelux / Hazeldonk

Dans le cadre du traité Benelux, 36 actions et/ou demandes d'entraide policière ont été réalisées dans des domaines aussi divers tels que des demandes de chiens de pistage/drogues, dispositifs opérationnels spéciaux (Sommet OTAN à Bruxelles, Formule 1 à Spa, Festival TOMORROWLAND, patrouilles anti-cambriolages, patrouilles mixtes de motards, contrôles lors de jours fériés, ...).

Plusieurs de ces actions ont été effectuées mensuellement, voire combinées avec les opérations sous-mentionnées :

- 11 missions de protection rapprochée dans le cadre Benelux ;
- 3 actions Hazeldonk dans le domaine du narcotourisme et du trafic de stupéfiants entre les pays du BENELUX et la France ;

Résultats Hazeldonk 2017	
voitures contrôlées	190
personnes contrôlées	410
personnes arrêtées	0
personnes en possession de drogues	11
personnes sous influence de drogues	1
saisie marijuana/haschisch	50,5 g

5.2.4 Le Traité de Prüm

Dans le cadre du Traité de Prüm, 37 actions communes ont été réalisées soit sur initiative de nos voisins soit sur initiative de la Police Grand-Ducale. A part quelques contrôles communs en matière de circulation routière (Schwerlasttransporte, Abfallkontrolle, Bus&Truck Kontrolle...), la majeure partie des actions consistait en une présence policière sous forme de patrouilles mixtes lors de grandes manifestations telles que : « Schueberfouer », Marathon ING à Luxembourg, concert de musique techno « Nature One », diverses fêtes populaires et fêtes du Vin, ou encore les marchés de Noël.

- Base de données ADN :

Nombre total de profils insérés dans la banque de données au 01.01.2018 :

ADN condamnés	2.555
ADN criminalistique	6.279
ADN criminalistique personnes	444
ADN criminalistique traces	5.835
ADN criminalistique traces non identifiées	3.619
ADN criminalistique traces identifiées	2.216

Résultats positifs des comparaisons entre simples profils ADN (01.01.2017 – 31.12.2017) :

Concordances nationales	4.757 (3.729 en 2016)
Personne-Personne	38
Personne - Trace	424
Trace - Personne	
Trace-Trace	4.295

1.081 profils d'ADN luxembourgeois comparés au contenu de la base de données luxembourgeoise ont généré en tout 4.757 'hits' (par exemple, un seul profil ADN peut être relié à plusieurs scènes de crime).

Nombre de comparaisons automatisées internationales dans le cadre du Traité de Prüm :

Type de correspondance	DE	AT	NL	SI	ES	FR	SK	BE	HU	Total
Requête Art.3	174.308	18.959	35.677	4899	18.648	902	9.197	8.176	1.253	272.019
Requête Art.4	2274	2274	2274	2274	53.924	1.007.679	2274	2274	2.274	1.077.521
Personne - Personne	27	13	8	1	9	74	0	11	0	143
Trace - Trace	113	34	19	0	9	105	1	28	0	309
Trace - Personne Personne - Trace	79	34	19	5	40	257	2	30	1	476

Les requêtes se référant à l'article 3 du Traité de Prüm consistent en une consultation automatisée des profils ADN contenus dans les bases de données de pays partenaires. L'article 4 autorise la comparaison de traces ADN avec des profils indexés.

- Base de données des empreintes digitales (AFIS) :

L'article 9 du Traité de Prüm prévoit la possibilité pour les Etats signataires à comparer des empreintes et des traces dactyloscopiques.

Demandes entrantes (01.01.2017 - 31.12.2017) : 18.012 comparaisons effectuées (12.087 en 2016)
Demandes sortantes : 2.877 à destination de 19 pays (1.378 en 2016)

5.2.5 Le Centre de coopération policière et douanière

En 2017, le bureau luxembourgeois du Centre de coopération policière et douanière (CCPD) a enregistré 5.142 dossiers (en 2016 : 4907) soit 9.914 entités (en 2016 : 9.237) introduites par les autorités suivantes :

Entités introduites par :	2016	2017
Police Grand-Ducale	7.726	8.122
Parquet	1.067	1.177
Ministères	317	503
Douanes et accises	93	71
Tribunaux d'arrondissement	34	41
Total :	9.237	9.914

La délégation luxembourgeoise a enregistré 9.914 entités dont certaines ont été envoyées à un, voire plusieurs pays.

Entités envoyées :	2016	2017
Allemagne	4.129	4.390
Belgique	4.242	4.446
France	6.534	6.872
Total :	14.905	15.708

Le bureau luxembourgeois a fourni 12.899 réponses-entités (en 2016 : 14.317). Cette diminution des réponses luxembourgeoises s'explique par le simple fait que les autres délégations présentes au CCPD ont introduit moins de demandes qu' en 2016.

Répartition des 12.899 réponses luxembourgeoises :

Réponses LU :	2016	2017
Belgique	6.211	4.693

France	5.828	6.068
Allemagne	2.278	2.138
Total :	14.317	12.899

Voici la répartition des principales requêtes luxembourgeoises par catégories de faits principaux :

Entités reçues	2016	2017
Vérifications fichier national des étrangers/visas/asile	2.003	2.269
Infractions au code de la route	1.219	1.418
Vérifications de sécurité	1.240	1.386
Vérifications et décisions judiciaires	629	680
Vol simple	343	454
Escroquerie	403	384

5.2.6 Schengen

Dans le cadre de la coopération prévue par les accords de SCHENGEN, il faut distinguer entre la coopération opérationnelle prévue par les articles 39, 40, 41 et 46 de la Convention d'application de SCHENGEN et les données informatiques fournies par le Système d'Information Schengen de seconde génération (SISII).

Observations transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire (en nombre de dossiers) :

	2015	2016	2017
DE	16	20	13
FR	22	14	21
BE	1	4	1
NL	2	2	1
AUT	1	0	0
IT	0	1	1
CH	0	0	0
PL			1
Total :	42	40	38

Observations transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger (en nombre de dossiers) :

	2015	2016	2017
DE	1	4	4
FR	9	9	10
BE	4	6	5
NL	1	3	2
Total :	15	21	21

Poursuites transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire

En 2017, il n'y a eu aucune poursuite transfrontalière d'unités étrangères sur le territoire luxembourgeois (en 2014 : 3 ; en 2015 : 4 ; en 2016 : 1).

Poursuites transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger

En 2017, il y a eu deux poursuites transfrontalières d'unités luxembourgeoises vers les Etats limitrophes (en 2014 : 1 ; en 2015 : 2 ; en 2016 : 1).

Le Système d'Information Schengen de seconde génération (SISII)

Le système est entré en service le 9 avril 2013. Il reprend les données contenues au SIS1+ et contient de nouvelles catégories de signalements et des fonctionnalités supplémentaires. SISII a permis en 2017 au Luxembourg de localiser:

Personnes recherchées pour arrestation	46
Ressortissants non communautaires signalés comme étrangers indésirables	68
Personnes signalées disparues	348
Personnes recherchées par les autorités judiciaires	109

Personnes signalées en vertu de l'article 36 (surveillance discrète)	108
Véhicules signalés en vertu de l'article 36 (surveillance discrète)	5
Véhicules signalés volés	110
Documents d'identité volés	236

Remises et transferts suite à une procédure d'extradition :

A la requête des autorités judiciaires, le Service des Relations Internationales organise en coopération avec l'UGRM la remise/transfert des personnes arrêtées sur base d'un mandat d'arrêt européen ou international.

Remises/transferts	2015	2016	2017
du Luxembourg vers un pays étranger	23	42	44
d'un pays étranger vers le Luxembourg	66	69	98
hors Schengen	2	4	1
TOTAL	91	115	143

5.2.7 Europol

Il y a eu une augmentation constante d'échange d'informations avec les autres Etats membres et les parties tierces, notamment dans le cadre d'affaires de vols organisés, d'escroqueries et de trafic de stupéfiants. En tout l'échange d'informations par SIENA (Secure Information Exchange Network Application) s'élève à 8.872 messages en 2017, donc environ 34 messages par jour.

Ce qui signifie une légère augmentation par rapport à 2016.

Messages	2016	2017
Envoi	1.978	2.280
Réception	6.520	6.592

Nouveau AP (Analyses Project) et opérations:

AP Travellers et Migrant Smuggling.

Le Luxembourg a participé aux opérations internationales suivantes : Airport Action Day, Action Anti Terrorisme.

Messages par groupe d'infraction :

Le tableau ci-dessous renseigne sur le nombre de messages par groupe d'infraction. Une requête ou une réponse peuvent donner lieu à plusieurs messages se rapportant à différents groupes d'infractions p.ex. : Une seule requête peut donner lieu à la fois à des messages portant sur des coups et blessures, du trafic d'êtres humains et du blanchiment d'argent.

Crime Area	Sent	Received	Total
Bodily Injury	76	220	296
Child Abuse	57	119	176
Child Pornography	57	119	176
Computer Crime	161	474	635
Corruption	16	35	51
Counter feiting And Product Piracy	50	110	160
Crime Area Other	29	57	86
Crime Against The Financial Interest Of The EU	6	11	17
Cultural Goods Crime	17	39	56
Drugs Trafficking	262	784	1.046
Environmental Crime	13	59	72
Forgery Of Administrative Documents	124	282	406
Forgery Of Means Of Payment Other Than Money	90	256	346
Forgery Of Money	41	91	132
Fraud And Swindling	350	951	1.301
Genocide Crimes Against Humanity and WarCrime	1	6	7
Illegal Immigration	212	573	785
Insider Dealing and Financial Market Manipulation	1	3	4
Kidnapping And Hostage Taking	17	37	54
Money Laundering	197	458	655
Motor Vehicle Crime	88	350	438

Murder	43	97	140
Nuclear And Radioactive Crime	13	29	42
Other Organised Crime	52	180	232
Other Sexual Abuse and Exploitation	8	14	22
Racism And Xenophobia	15	29	44
Racketeering And Extortion	27	91	118
Robbery	615	1.940	2.555
Terrorism	217	627	844
Trade In Endangered Animal And Plant Species	10	33	43
Trade In Hormonal Substances	11	25	36
Trade In Human Organs And Tissue	9	18	27
Trafficking In Human Beings	137	430	567
Weapons And Explosives	121	360	481

5.2.8 OIPC – Interpol

Les activités INTERPOL du Luxembourg sont détaillées comme suit :

Messages	2016	2017
envoi	2.379	2.319
réception	5.170	5.123

5.3 Réunions et voyages à l'étranger

Le tableau ci-dessous reflète le nombre de voyages à l'étranger :

Budget	Libellé	Nombre voyages	Nombre jours
POLICE GRAND-DUCALE	Interpol	3	18
	Europol	37	157
	JAI	2	5
	BENELUX	17	24
	SIS-Schengen	24	43
	CEPOL	24	101
	ATLAS	9	37
	Formation	248	2.216
	Frontex	59	1.444
	Divers*	853	1.881
MAE	Rapatriements	597	995
JUSTICE	CRI & Transferts	286	489
Total :		2.159	7.410

*Le libellé « Divers » comprend entre autres la participation à des conférences, réunions de concertation, foires etc.

6 Les ressources humaines

6.1 Le personnel à statut policier

Dans le cadre de la politique pluriannuelle du Gouvernement, les engagements des années précédentes ont été poursuivis en 2017.

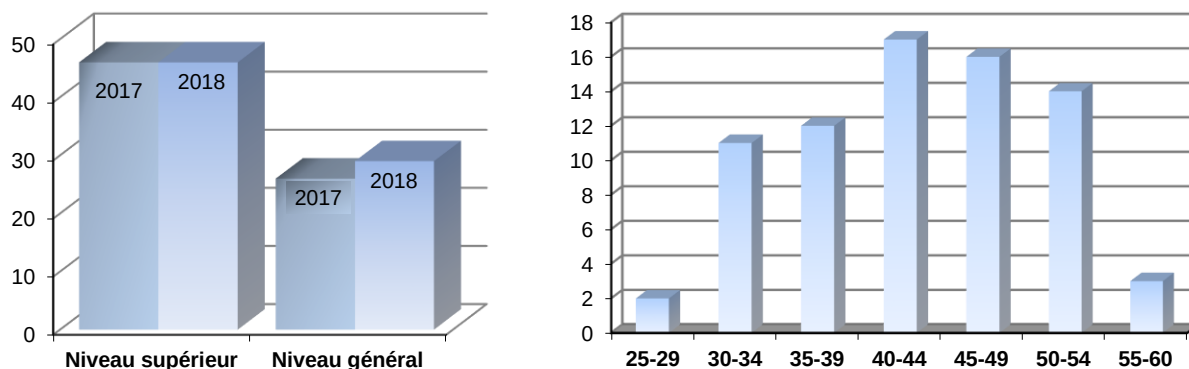
En 2017, 254 déplacements ont été effectués au sein de la Police Grand-Ducale. Les changements d'affectation ont eu lieu tous les mois, suite à la publication des postes vacants. Ces déplacements ont respecté dans la plus large mesure les desiderata du personnel policier exprimés lors du sondage précédant les changements mensuels.

6.1.1 Le cadre supérieur

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre supérieur au 1^{er} janvier 2018 est de 75 (en 2017 : 72).

En 2017, 3 nouveaux stagiaires ont été recrutés pour intégrer l'École Nationale Supérieure de la Police à Lyon. Le nombre de stagiaires en formation au 1^{er} janvier 2018 s'élève à 6. Les stagiaires recrutés en 2015 ont été assermentés en juillet 2017.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du niveau supérieur et du niveau général entre le 1^{er} janvier 2017 et le 1^{er} janvier 2018, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre supérieur.



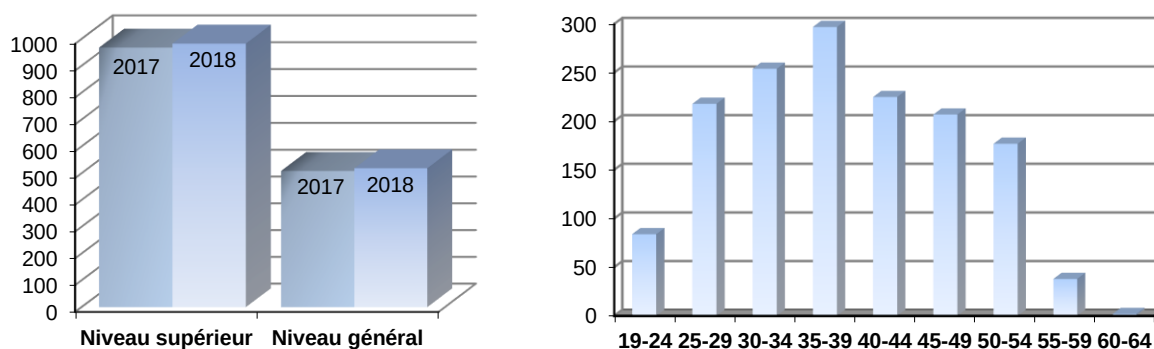
6.1.2 Le cadre des inspecteurs

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des inspecteurs au 1^{er} janvier 2018 est de 1.502 (au 1.1.2017 : 1.477).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 67 volontaires de police de la 17^e promotion ont été assermentés en septembre 2017 et ont obtenu le grade d'inspecteur-adjoint ;
- 78 volontaires de la 18^e promotion pourront être opérationnels à compter du 20 septembre 2018 à condition de réussir leur examen final ;
- l'examen-concours organisé en juillet 2017 a permis de recruter 94 candidats formant la 19^e promotion. Une première phase de formation de 3 mois a eu lieu au Centre Militaire de Diekirch. 82 volontaires dont 5 redoublants de la 18^e promotion poursuivent leur formation à l'Ecole de Police à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du niveau supérieur et du niveau général au 1^{er} janvier 2017 et au 1^{er} janvier 2018, ainsi que la répartition selon l'âge au sein de la carrière des inspecteurs.



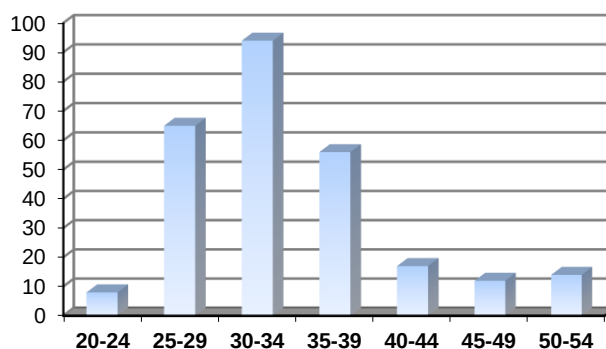
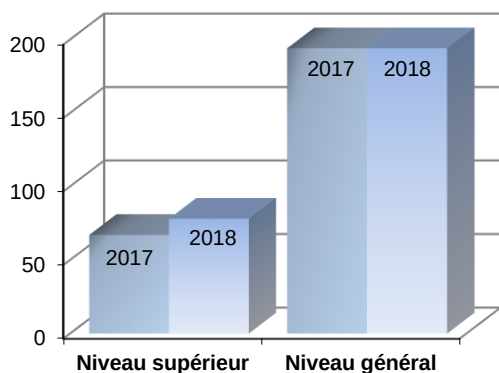
6.1.3 Le cadre des brigadiers

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des brigadiers au 1^{er} janvier 2018 est de 266 (261 au 1^{er} janvier 2017).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 8 brigadiers de la 28^e promotion ont été assermentés en novembre 2017.

Les tableaux tracent l'évolution du niveau supérieur et du niveau général entre le 1^{er} janvier 2017 et le 1^{er} janvier 2018, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du brigadier.



6.2 Le personnel à statut civil

Le personnel civil continue à assurer une mission importante au sein des activités de la Police Grand-Ducale. Il complète le personnel policier sur le plan technique et administratif et permet le redéploiement de personnel policier pour ses missions de sécurité intérieure.

Le personnel civil au sein de la Police Grand-Ducale comprend :

- au total 323 personnes, dont 73 fonctionnaires, 203 employés et 47 salariés. Parmi ces personnes, 43 employés et 15 ouvriers bénéficient du statut du travailleur handicapé et sont engagés par le biais de l'administration gouvernementale ;
- le personnel détaché de la WSA auprès de la Police Grand-Ducale est actuellement au nombre de 4 personnes, ce qui correspond à une diminution d'une personne par rapport au 1^{er} janvier 2017 ;
- les chômeurs engagés sur base d'une mesure d'occupation temporaire indemnisée ou de contrat d'aide à l'emploi se chiffrent à 9 personnes au 1^{er} janvier 2018.

En 2017, les recrutements suivants ont eu lieu :

- 3 attachés et 1 rédacteur pour l'Inspection Générale de la Police,
- 3 employés A1, 1 employé A2, 4 employés C1 et 1 employé D1 (statut handicapé) pour le Service de Police Judiciaire,
- 1 chargé d'études, 5 employés A1 et 1 employé C1 pour la Direction de l'Information,
- 1 employé A2, 1 employé B1, 3 employés C1 et 1 employé D1 (statut handicapé) et 2 salariés pour la Direction Budget et Equipement,
- 1 employé B1 pour la Direction Organisation Méthode et Emploi,
- 10 employés C1 et 1 employé D1 pour le Centre d'Intervention National,
- 1 attaché, 2 employés B1 et 1 employé D1 (statut handicapé) pour la Direction des Ressources Humaines,
- 1 employé D1 pour la Circonscription régionale d'Esch/Alzette,
- 1 employé B1 pour la Circonscription régionale de Mersch,
- 2 employés C1, 1 employé D3 et 1 salarié pour la Circonscription régionale de Luxembourg,
- 3 employés B1 et 1 employé C1 pour le système de sanction et de contrôle automatisés,
- 1 employé A2 et 1 salarié pour l'Unité spéciale de la Police Grand-Ducale.

6.3 Les effectifs de la Police Grand-Ducale au 01.01.2018

		1.1.2017	1.1.2018
Personnel à statut policier	Cadres supérieurs	72	75
	Inspecteurs	1.477	1.502
	Brigadiers	261	266
	Sous-total	1.797	1.843
Personnel civil*	Fonctionnaires civils	71	73
	Employés	134	203
	Ouvriers	42	47

* (y compris statut handicapé embauché à travers l'administration gouvernementale)

	Sous-total	247	323
Personnel temporaire/externe	Externes (WSA, CAE, OTI)	24	13
	Détachés d'autres administrations	1	2
	Sous-total	25	15
Volontaires	Volontaires Inspecteur	153	160
	Volontaires Brigadier	12	0
	Sous-total	130	160
Grand Total		2.199	2.341

6.4 Les accidents de service

En 2017, le nombre d'accidents de service déclarés à la Direction des Ressources Humaines au 31 janvier 2018 s'élève à 173. Ce chiffre représente une augmentation de 22 unités par rapport aux 151 accidents déclarés jusqu'au 31 janvier 2017.

Le nombre des policiers blessés s'élève à 153 avec un total de 502 jours de congé de maladie.

L'origine des accidents est détaillée comme suit :

- 117 accidents durant le travail dont 37 dans le cadre de rébellions ;
- 28 accidents de trajet ;
- 6 accidents de sport ;
- 20 accidents lors de la formation des volontaires de Police.

6.5 La formation

6.5.1 Le cadre supérieur

La Direction des Ressources Humaines assure le suivi de la formation de base et de la formation continue du cadre supérieur.

6.5.1.1 La formation de base

Les stagiaires recrutés sur base d'un diplôme universitaire ou issus de la carrière de l'inspecteur moyennant un examen d'admission à la carrière supérieure, suivent une formation professionnelle à l'Ecole Nationale Supérieure de la Police à St. Cyr au Mont d'Or près de Lyon de 18 mois, respectivement à l'Ecole Nationale des Officiers de la Police Fédérale belge à Bruxelles.

En 2017, 3 candidats ont terminé leur formation à St. Cyr au Mont d'Or.

Actuellement, 5 candidats sont à Lyon et 1 candidat est à Bruxelles.

6.5.1.2 La formation continue

- 9 membres du cadre supérieur ont suivi des cours de formation continue à l'étranger et à l'INAP ;
- 9 cadres supérieurs ont suivi des séminaires à la Deutsche Polizeihochschule à Münster .

6.5.2 Les inspecteurs et les brigadiers

Conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 27 avril 2007 déterminant les conditions de recrutement, d'instruction et d'avancement du personnel policier, l'Ecole de Police assure la formation de base et la formation continue pour les carrières de l'inspecteur et du brigadier.

En 2017, l'Ecole de Police a organisé les cours suivants :

- formation de base : 86 formateurs ont presté 2.427 heures de cours ;
- formation continue et spéciale : 60 formateurs ont presté 474 heures de cours.

Au mois de juillet 2017 a eu lieu l'examen-concours ainsi que l'examen d'admission définitive pour la carrière d'inspecteur de Police.

Au mois de septembre 2017 a eu lieu l'examen-concours pour la carrière du brigadier de Police.

Au mois d'octobre 2017 ont eu lieu l'examen d'admission définitive pour la carrière du brigadier de Police.

6.5.2.1 Les formations particulières dispensées par les centres nationaux

Outre les activités d'instruction dispensées par son cadre permanent, les instructeurs issus du Corps de la Police Grand-Ducale ou d'intervenants externes, l'Ecole de Police fait intervenir ses quatre centres nationaux qui assurent en particulier :

L'instruction tactique 2017 (Centre National de Tactique Policière : CNTP)

Le CNTP a presté +/- 3.633 heures de cours et d'instruction en total.

Le CNTP a organisé des séminaires MSI (Mesures de Sécurité Individuelles) (580 heures) et a instruit le concept « AMOK » (288 heures) lors de l'instruction tactique, ainsi que des cours théoriques et pratiques (199 heures) (gilet pare-balles, low light tactics, menace et alerte à la bombe, barrage routier, recherche, service d'ordre et de sécurité, armes prohibées, Eigensicherung im täglichen Polizeidienst, Drill, aide-moniteur, alerte police, procédure radio, etc.), dans le cadre de la formation de base des inspecteurs et des brigadiers.

Une formation de base spéciale « AMOK » (24 heures) a été organisée pour les membres des centres d'intervention régionaux avec les chefs de groupe.

1 membre du CNTP a participé comme moniteur à l'instruction tactique de base (ITB) (632 heures) et à l'instruction tactique de révision (ITR) (41 heures) pendant 4 mois.

Le CNTP a organisé la formation continue (FOCO) tactique (464 heures) sous forme de théorie et pratique, tir (MP5) sur cible avec la munition FX simulation avec gilet pare-balles lourd et casque pare-balles lourd, ainsi que des formations « VIGILNAT » pour l'Armée luxembourgeoise et les volontaires de Police (134 heures).

Le CNTP a offert un atelier gilet pare-balles à l'occasion de la journée de sécurité à l'EP (24 heures)

Un membre du CNTP a participé à une formation « Tactical Combat Casualty Care » (TCCC) (10 heures). Deux autres ont participé au séminaire du « Polizeitrainerfachkonferenz » à Nuremberg (D) et « BDO – Airpol » à Madrid, Symposium en Allemagne, CEPOL à Budapest, formation tactique à Vienne à l'étranger (20 jours).

Les instructeurs du CNTP ont suivi d'autres formations au Luxembourg, Ambulance BF, Service d'incendie 1^{er} soins, TCCC, formation entretien individuel, système caméras, film casque pare-balles et formation HK SFP9 (204 heures).

Ils ont participé à des battues, Tour de France, protection rapprochée, pèlerinage, entraînements tactiques, concept BDO, concept « VIGILNAT », cours théoriques et pratiques pour les stagiaires du CNTP, etc. (111 heures).

L'éducation physique (Centre National de Sport : CNS)

Le CNS a offert 646 cours (ITB, formation de base et formation continue) pour 969 heures en total.

Le CNS assure tout au long de l'année scolaire, par des séances hebdomadaires en matière de course à pied, musculation, natation et self-défense, une préparation des candidats au test sportif final qui clôture l'année scolaire.

Le CNS organise différents cours permettant aux candidats d'acquérir et de maintenir à niveau des aptitudes et techniques physiques de maîtrise de la violence. Ce concept global comprend des cours de base en matière de matraque (« Tonfa »), « Maîtrise de la violence » et « Pepperspray ».

Une fois en service actif, les intéressés participeront dans une deuxième phase à 2 journées de formation continue annuelle, composées entre autres d'un recyclage dans les matières précitées.

La conduite de véhicules (Centre National de Conduite : CNC)

Le CNC a presté 1.454 heures de cours d'instruction et a assuré pendant 882 heures des cours de formation de base et de formation continue, soit un total de 2.336 heures.

Dans le cadre de la formation de base, le CNC a initié tous les candidats à la conduite d'un véhicule de service. Il a aussi organisé des cours de conduite à Colmar-Berg et il a assumé des séminaires de circulation, des cours « instruction routière et règlements spécifiques » pour candidats inspecteurs et brigadiers ainsi que la formation et l'initiation sur simulateur de conduite.

Dans le cadre de la formation continue et spéciale, le CNC a organisé des cours de conduite à Colmar-Berg, des cours de recyclage moto, des formations spéciales en matière de pilotage voitures, un cours de recyclage APC et des permis de conduire C, C1 et D1 et B+E.

Les instructeurs ont participé pendant trois journées au « fit for your bike » à Colmar-Berg (manifestation sous le patronage de la Police Grand-Ducale, du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, de la Sécurité Routière et du Centre de formation pour conducteurs)

Deux instructeurs du CNC ont suivi une formation pour formateurs en matière de l'arrimage des charges à la Caserne Grand-Duc Jean à Diekirch pendant les dates du 24.04 au 28.04.2017.

En plus, deux instructeurs ont suivi une formation pour instructeurs motards à Salzbourg/Autriche, organisée par la 'Landespolizeidirektion Salzburg'. Cette formation a eu lieu en date du 03.09 au 07.09.2017.

Une formation motards, se composant de deux pré stages d'une durée d'une semaine, et de la formation motards de six semaines, a été organisée en 2017.

Une formation motards au sein de l'Unité Spéciale de la Police Grand-Ducale de deux semaines a été organisée.

L'instruction de tir (Centre National de Tir : CNT)

En 2017, le CNT a presté 6.648 heures de formation toutes catégories dans le cadre de la formation pistolet.

Pendant leur formation de base, les candidats ont bénéficié en moyenne de 132 heures de tir lors de l'Instruction Tactique de Base, de 66 heures en 1ère année et de 87 heures en 2ème année de formation. Les classes des brigadiers avaient 12 séances de formation.

Du 9 janvier au 3 mars 2017, une formation d'aide moniteurs a été dispensée à 6 membres de l'USP et à 5 membres du « pool aide-moniteur ». Ce fût une formation de 160 heures.

Durant quatre après-midis du mois de février et mars 2017, 4 membres de l'Administration de la nature et des forêts et 4 membres du CP Schressig ont reçu une formation comme aide-moniteur de tir.

Dans le cadre de la formation pistolet, 1.177 policiers ont été formés sur le nouveau pistolet et ceci du 29.05. au 07.12.2017. 52 policiers ont dû participer à 1 ou plusieurs tirs de rappel à défaut de résultats de tir satisfaisants. A ce propos, 12 séances de rattrapage ont dû être organisées.

Les moniteurs ont participé à 3 concours de tir à l'étranger.

6.5.2.2 La formation continue

La formation continue vise à mettre à jour et à compléter les connaissances professionnelles ainsi que le savoir-faire du fonctionnaire de Police. Dans ce cadre, il y a lieu de mentionner les formations détaillées ci-après :

Formation continue P7/P7bis générale

En 2017, l'Ecole de Police a organisé 9 cycles de formation continue se composant d'une part d'une journée d'instruction et d'autre part d'une séance de tir.

Formation continue P7/P7bis judiciaire

En 2017, l'Ecole de Police a organisé 6 cycles de formation continue se composant d'un côté d'une journée d'instruction et de l'autre côté d'une séance de tir.

La formation continue « P7/P7bis Judiciaire » s'adresse aux policiers ayant le grade P7 et P7 bis et affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

Formation continue générale

En 2017, l'Ecole de Police a organisé 27 cycles de formation continue, se composant de 3 ½ journées formations contiguës avec 28 participants par cours suivies :

- soit d'une 1 ½ journée de formation pistolet de tir ;
- soit d'une journée entière (tous les 3 ans) de recyclage en conduite automobile au Centre de formation pour conducteurs à Colmar/Berg.

La formation continue générale s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) et du brigadier, affectés à la DG, à l'EP, à l'UCPA, à l'UGRM, aux CI et aux CP.

Formation continue judiciaire

En 2017, l'Ecole de Police a organisé 9 cycles de formation continue, se composant d'une journée et de 1 ½ journée de tir pistolet. Chaque cycle regroupe 23 fonctionnaires.

La formation continue « Judiciaire » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

Formation continue circulation

En 2017, l'Ecole de Police a organisé 6 cycles de formation continue, se composant d'une journée et de 1 ½ journée de tir pistolet. Chaque cycle regroupe 15 fonctionnaires.

La formation continue « Circulation » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) affectés aux UCPR et aux SRPR.

Formation continue administrative

En 2017, l'Ecole de Police a organisé 7 cycles de formation continue, se composant d'une journée. Chaque cycle regroupe 31 fonctionnaires.

La formation continue « Personnel policier administratif » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur exerçant une fonction administrative, affectés à la Direction Générale, aux Directions régionales, aux Directions/Commandements des Services Centraux.

Formation continue du personnel civil

En 2017, le personnel civil a pu suivre des formations proposées par l'INAP.

6.5.2.3 La formation de promotion

La formation préparatoire à l'examen de promotion vise à approfondir les connaissances générales des fonctionnaires de police en vue de pouvoir accéder aux grades du niveau supérieur.

En 2017, plusieurs inspecteurs ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement et de leur qualification comme Officier de Police Judiciaire (OPJ). Quant à l'examen de promotion, 60 candidats sur 63 ont réussi cet examen.

En outre, 20 brigadiers ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement. 9 brigadiers sur 12 ont passé avec succès leur l'examen de promotion.

6.5.2.4 La formation spéciale

L'objectif de la formation spéciale est d'initier ou de parfaire les connaissances des membres du Corps dans l'exercice d'attributions particulières au sein de la Police Grand-Ducale. Les cours de formation spéciale ont en principe lieu à l'Ecole de Police.

Formation spéciale « Judiciaire »

Le cours de formation spéciale « Judiciaire » est :

- obligatoire pour les policiers affectés au Service de Police Judiciaire ou à un Service de Recherche et d'Enquête Criminelle (SREC) ;
- ouvert aux policiers intéressés par la matière et dont la candidature a été retenue.

En 2017, l'Ecole de Police a organisé 2 modules de formation de 8 jours pour 20 policiers.

Formation spéciale « Opérateur CIN/CIP »

Le cours de formation spéciale « Opérateur CIN/CIP » composé de 2 journées est obligatoire pour les policiers qui sont ou qui vont être affectés au Centre d'Intervention National (CIN) respectivement à un Centre d'Intervention Principal (CIP) en tant qu'opérateur. En 2017, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 3 jours pour un total de 23 participants.

Formation spéciale « Police de Proximité »

Le cours de formation spéciale « Police de Proximité » est obligatoire pour tous les policiers affectés en 2017 à un Commissariat de Proximité (CP) pour la première fois dans leur carrière. En 2017, l'Ecole de Police a organisé 1 cours pour 41 policiers.

Formation spéciale « Le pilotage de voitures »

Cette formation spéciale est obligatoire à la fois pour les policiers, qui sont ou vont être affectés soit à l'Unité Spéciale, soit à l'Unité Centrale de Police de la Route ou à un Service Régional de Police de la Route. En 2017, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 2 jours pour 16 policiers.

Les permis de conduire

En 2017, l'Ecole de Police a organisé un cours théorique « permis de conduire » de 2 jours et des séances pratiques pour l'obtention de 40 permis de conduire.

Formation spéciale Agent local « Drogues »

La formation spéciale Agent local « Drogues » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2017 une 1/2 journée de formation continue spéciale pour 91 policiers.

Formation spéciale Agent local « ECOFIN »

La formation spéciale Agent local « ECOFIN » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2017 2 cours de formation continue « ECOFIN » d'une durée d'une journée pour 17 policiers et 1 cours de formation initiale étalé sur 2 journées pour 11 policiers.

Formation spéciale « Interventions policières en groupe d'un centre d'intervention »

Cette formation spéciale s'est adressée aux membres d'un même groupe d'un centre d'intervention de la région d'Esch-sur-Alzette. En 2017, l'Ecole de Police a organisé 1 journée de formation pour un total de 14 policiers.

Formation spéciale particulière « Besseren Ëmgang mat Stress a Konflikter »

Le but de cette formation est d'apprendre à mieux gérer des situations de stress et de conflit grâce à des techniques pratiques. Le cours s'adresse à tous les policiers et au personnel civil ayant au moins 5 ans de service.

L'Ecole de Police a organisé en 2017 2 cours d'une durée de 3 jours d'initiation pour 22 policiers et personnel civil.

Formation spéciale « Premiers Soins »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil.

L'Ecole de Police a organisé en 2017 2 cours de formation spéciale « Premiers Soins » d'une durée d'une journée pour 43 policiers.

Formation spéciale particulière « Accident avec un véhicule de service »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil ayant été à l'origine d'un accident avec un véhicule de service (auto ou moto).

L'Ecole de Police a organisé en 2017 2 cours d'une durée de 1/2 jour pour 6 policiers.

Formation spéciale « Police technique »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers de l'SPJ et du SREC.

L'Ecole de Police a organisé en 2017 1 cours de formation spéciale « Police technique » d'une durée de 10 journées pour 16 policiers.

Formation spéciale « Personnel Civil »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tout le personnel civil.

L'Ecole de Police a organisé en 2017 2 cours de formation spéciale « Personnel civil » d'une durée de 2 journées pour 40 personnels civils.

Formation spéciale particulière « Gestion d'un citoyen déséquilibré lors du service policier »

Le but de cette formation est d'apprendre à mieux gérer des situations dangereuses sur les différentes formes de psychopathologies. Le cours s'adresse à tous les policiers et au personnel civil qui sont en contact régulier avec des personnes en situation de crise.

L'Ecole de Police a organisé en 2017 2 cours d'une durée d'une ½ journée pour 37 policiers et personnels civils.

6.5.2.5 Les conférences / les séminaires

L'Ecole de Police a organisé en 2017 :

- 2 conférences « Umgang mit dem Suizid » d'une 1/2 journée pour 10 fonctionnaires ;
- 6 conférences « CPP » d'une 1/2 journée pour 412 fonctionnaires.

6.5.2.6 Les activités de partenariat

Le Self-Defense Club de la Police Grand-Ducale (SDC)

En collaboration avec le SDC, un certain nombre d'activités ont été organisées :

- ateliers d'initiation à la self-défense lors de partenariats avec différentes écoles et clubs-sénior ;
- participation au « Selbstbehauptungskurs für Frauen und Männer » en collaboration avec le service Prévention de la Direction régionale de Luxembourg ;
- des présentations lors de portes-ouvertes.

Landespolizeischule, Fachhochschule für öffentliche Verwaltung – Fachbereich Polizei Rheinland-Pfalz, Hahn-Flughafen (LPS Hahn)

En partenariat avec la LPS Hahn, 12 stagiaires-policiers allemands ont suivi un stage de 5 jours au sein d'unités territoriales des circonscriptions de Luxembourg, de Diekirch et de Grevenmacher. A l'inverse, 6 volontaires de Police ont effectué un stage pratique de 5 jours auprès d'unités opérationnelles de la police allemande à Trèves.

2 membres du cadre permanent de l'Ecole de Police accompagnés de 4 volontaires de Police ont participé à la « Internationale Projektwoche » organisée par la LPS Hahn, du 9 au 13 janvier 2017.

Activités de prévention

Des séances de prévention « Drogues » pour enseignants ou parents, ainsi que pour l'Ecole Nationale des Sapeurs-Pompiers ont été effectuées par le délégué à la prévention de l'Ecole de Police.

6.5.2.7 La formation spéciale à l'étranger

Plusieurs membres de la Police Grand-Ducale ont suivi des cours de formation spéciale à l'étranger :

- 248 voyages de service en relation avec des formations ont été organisés dont 17 voyages dans le cadre de la formation des stagiaires CS.
- le Service de Police Judiciaire (SPJ) a participé à des cours de spécialisation auprès d'écoles de police telles que l'Akademie der Polizei Baden-Württemberg et le BKA Wiesbaden en matière de police technique, de stupéfiants, de protection des mineurs, de criminalité économique et financière, de délits sexuels, de terrorisme, d'immigration clandestine, de criminalité sur internet, d'incendie, de « Leichensachbearbeitung/ Todesfallermittlungen » ;
- la section canine de l'Unité de Garde et de Réserve Mobile (UGRM) a assisté à des formations spécifiques en Allemagne en matière de garde et de protection, de détection d'explosifs et de stupéfiants ;
- le personnel de l'Unité Spéciale de la Police (USP) a suivi des stages de perfectionnement à l'étranger dans les domaines suivants : escalade, formation tactique et technique opérationnelle, manipulation d'explosifs, tireur de précision, négociateur, protection des hautes personnalités, moniteur de tir, sport de combat.

6.6 Les activités sportives

La Police Grand-Ducale offre à ses membres policiers et civils la possibilité de pratiquer une ou deux activités sportives au sein du Corps dans les disciplines suivantes :

Athlétisme, Basket-ball, Football, Handball, Marche, Self Défense, Plongée, Golf, Tai Jitsu Ryu, Cyclisme, Badminton, Musculation & Fitness, Natation, Tennis, Tennis de table et Tir.

Le club athlétisme a participé en 2017 à 12 courses à pied.

La PGD a organisé en date du 10 au 12 mai 2017 les qualifications pour le championnat USPE organisé du 23 au 30 septembre 2017 à Athènes (GR). Après qualification, notre équipe a remporté la cinquième place au championnat en Grèce.

Le 25^{ème} championnat international de la Police Grand-Ducale en course à pied a été organisé en date du 17 avril à Grevenmacher et l'ensemble des volontaires de police de l'École de Police a participé à cette course.

L'équipe de marche a participé à 7 marches internationales.

L'équipe de football a remporté la deuxième place parmi neuf équipes lors du championnat WIKRI en date du 29 octobre 2017.

En outre le club de football a organisé le challenge du Directeur Général à Bascharage auquel 10 équipes de la Police Grand-Ducale ont participé.

Le Cercle de tir de la Police Grand-Ducale a remporté plusieurs prix en 2017 et a participé à plusieurs challenges internationaux.

Plusieurs stages en matière de Self Défense ont été organisés en cours de l'année, notamment des formations pour dames et enfants.

7 L'informatique

L'année 2017 a permis d'entamer les prochaines phases de plusieurs projets informatiques d'envergure dont notamment la mise en place d'un système d'aide de gestion opérationnelle et d'incidents (Einsatzleitsystem) et la gestion des données du laboratoire forensique du SPJ. Considérant l'ampleur des infractions enregistrées au niveau du système de contrôle et de sanction automatisés (CSA), la DI a dû progressivement adapter le logiciel IP-Informations policières dans le but d'améliorer la génération et le traitement des procès-verbaux. En outre, le projet de retraçage des objets saisis et l'interfaçage avec les outils de travail de la Police Grand-Ducale reste un des grands défis du métier de la DI.

Le projet d'un commissariat virtuel via MyGuichet.lu dans le but de simplifier les démarches administratives entre le citoyen et la Police Grand-Ducale a été poursuivi. En plus, la DI a équipé en informatique une nouvelle grande salle de formation à l'École de Police et procédé au remplacement de 1200 ordinateurs au sein de la Police Grand-Ducale.

Des efforts de consolidation au niveau de l'infrastructure couvrant la sécurité informatique et la mise à niveau de certaines plateformes comme celle de stockage et de backup des données furent réalisés.

8 Le budget, les équipements et la logistique

8.1 L'évolution budgétaire 2013 – 2017

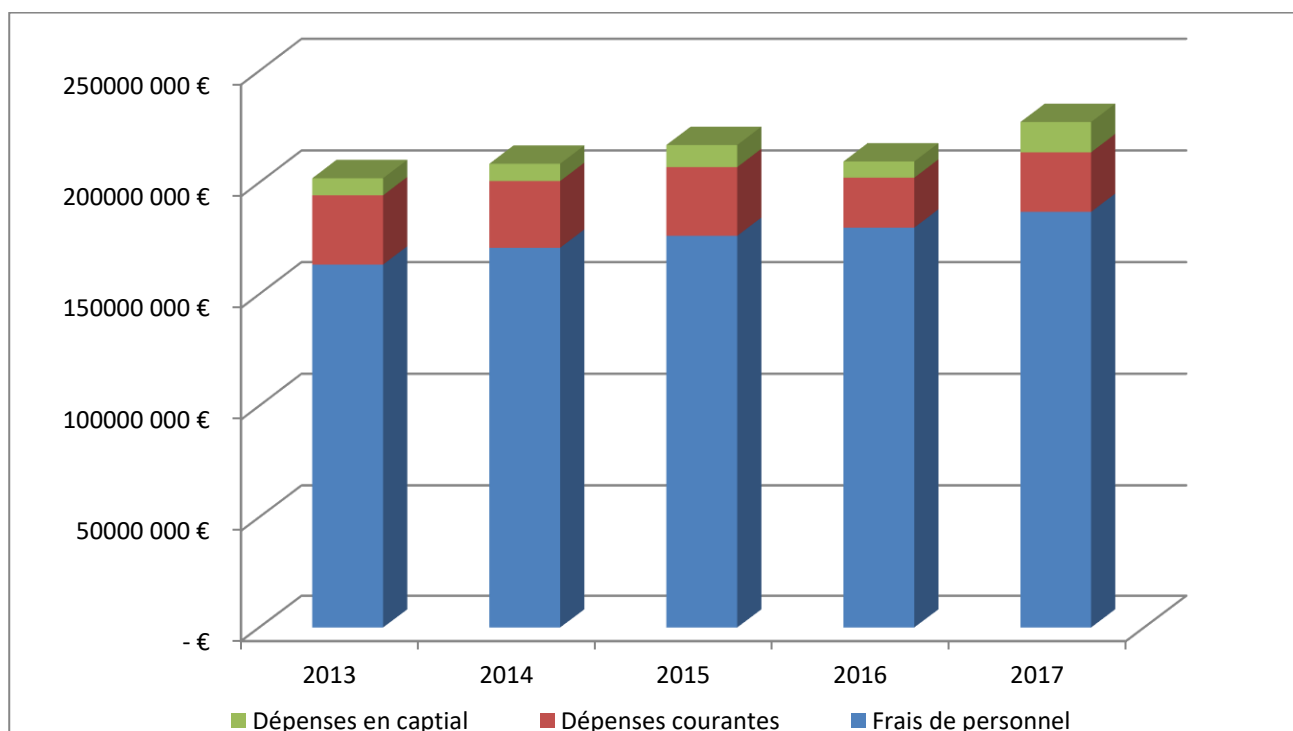
Le graphique de l'évolution budgétaire globale de la Police Grand-Ducale pour les exercices 2013 - 2017 est subdivisé en trois catégories : les frais de personnel, les dépenses courantes et les dépenses en capital.

Entre 2016 et 2017, le budget total a augmenté de +8,44% (frais de personnel +3,92%, dépenses courantes +19,30%, dépenses en capital + 87,06%).

L'augmentation du budget est due à différents faits dont notamment ;

- l'augmentation du nombre de volontaires de police,
- un nouveau contrat d'exploitation de l'hélicoptère de Police Grand-Ducale,
- les frais postaux du CSA (nouvelle loi),
- la nouvelle « corporate identity »,
- l'acquisition de nouvelles camionnettes (marché sur 6 exercices budgétaires),
- les mesures anti-terrorisme,
- la transposition de 3 directives européennes (PNR, ABC et SIS_AFIS),
- l'acquisition d'une nouvelle arme de service et la constitution d'un stock de munition y relatif.

Evolution budgétaire 2013 - 2017



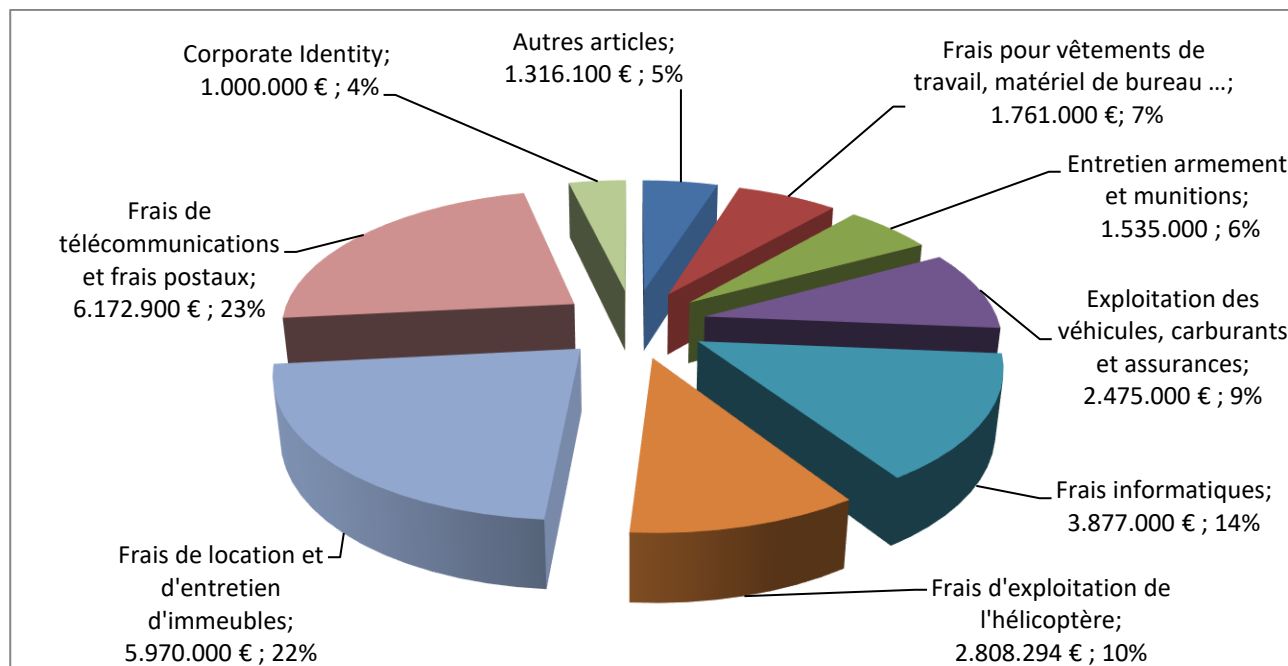
8.2 La ventilation du budget de la Police Grand-Ducale pour l'année 2017

En 2017, le budget de la Police Grand-Ducale était ventilé comme suit :

Frais de personnel	186.897.994 €	82,29 %
Dépenses courantes	26.680.494 €	11,74 %
Dépenses en capital	13.564.528 €	5,97 %

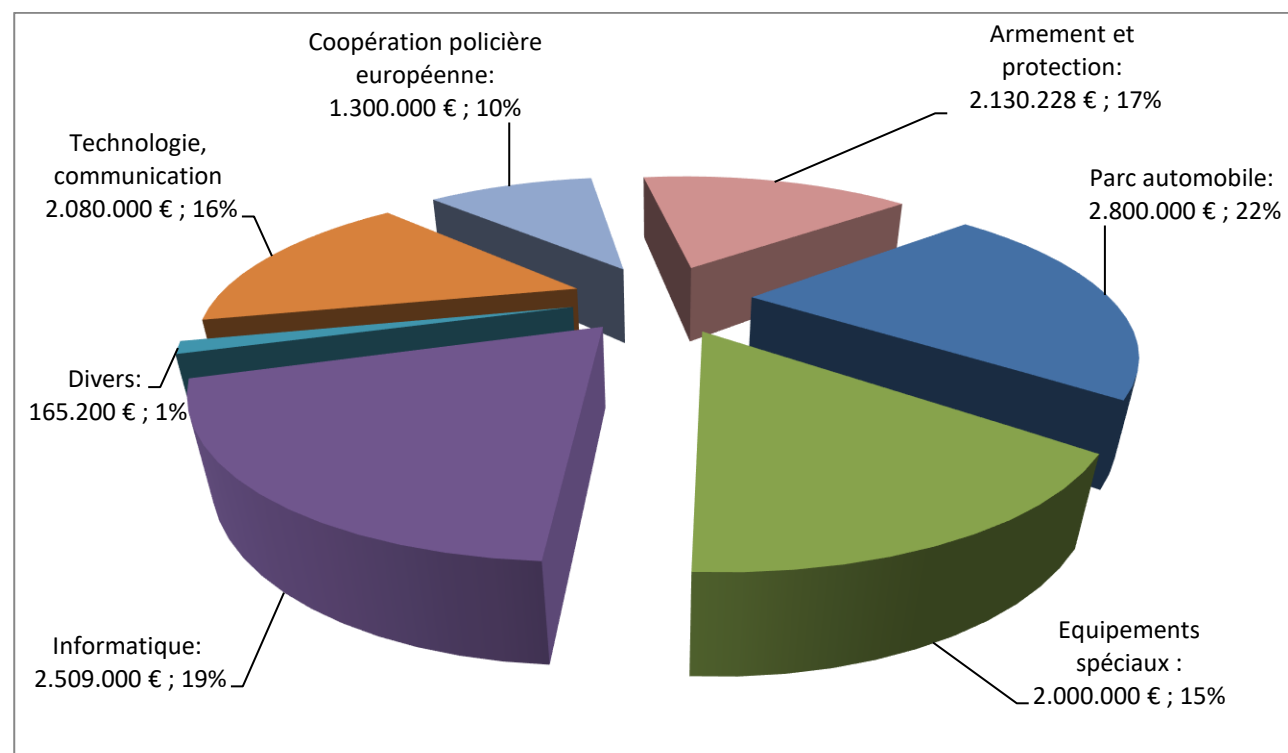
Dépenses courantes 2017

(budget voté)



Dépenses en capital 2017

(budget voté)



8.3 Les équipements et la logistique

8.3.1 Le parc automobile

Fin 2017, la Police Grand-Ducale disposait d'un parc roulant de 865 véhicules répartis en différentes catégories :

- 678 véhicules des catégories camionnettes, voitures de patrouille, véhicules rapides, véhicules tout-terrain et véhicules d'appuis logistiques et techniques ;
- 6 véhicules radar et une remorque radar ;
- 97 véhicules spéciaux (camions, charroi tactique du maintien de l'ordre, remorques, véhicules blindés, etc.) ;
- 81 motos ;
- 2 bateaux.

Pendant l'exercice 2017, le parc automobile de la Police Grand-Ducale a parcouru 9.804.746 kilomètres. Ainsi le nombre de kilomètres parcourus est resté plus ou moins stable par rapport à l'année précédente.

Jusqu'à décembre 2017 nous avons constaté 283 endommagements/accidents avec un véhicule de service. Le service de la gestion du parc roulant a dû organiser 196 changements d'affectation de véhicules (achats et déclassements inclus) et 351 transferts de jeux de roues entre leurs lieux de stockage. 30% de ces transferts sont dus à la soumission sur l'externalisation des roues en juin 2017.

8.3.2 Nouvel armement individuel

Début 2017 un appel d'offre public fut publié afin de procéder à l'acquisition d'une nouvelle arme de service individuelle de service pour le personnel policier.

En effet, la Police Grand-Ducale est arrivée à la conclusion que le revolver, en service depuis 30 ans, ne correspondait plus aux besoins opérationnels.

2100 pistolets ont été achetés et depuis le 01.07.2017 la formation pour l'initiation de la maîtrise de la nouvelle arme est en cours. Plus de la moitié des policiers portent actuellement la nouvelle arme en service. Le restant du personnel sera formé en 2018.

8.3.3 Les immeubles

8.3.3.1 Projets réalisés

Aéroport-Hangar Hélicoptère LX-PGA et bureaux SUPA

L'aire de stockage dans un pavillon mobile a été ajoutée. Les anciens locaux ont pu être libérés définitivement.

Centre national de tir

La sécurisation de la périphérie a été réalisée. Des clôtures ont été révisées et/ou ajoutées.

Troisvierges

Les travaux de gros œuvre pour relier les infrastructures ont été réalisés fin 2016. Le mobilier demandé est installé et le déménagement est terminé. Les travaux de finition de la zone publique se termineront fin février 2018. Ainsi, ce projet est presque achevé.

8.3.3.2 Projets en cours

Commissariat Bavigne

Le commissariat de Bavigne a été réaménagé et la réouverture a pu se faire, malgré l'accord pour l'agrandissement du commissariat à Heiderscheid accordé par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Administration des Bâtiments Publics pour le motif de la réorganisation en faveur de la fermeture de l'unité à Bavigne.

Commissariat de la Porte du Sud

Le nouveau site des commissariats de Schiffange et de Mondercange fût installé dans les locaux du commissariat à Schiffange. A cette fin, l'Administration Communale de Schiffange a transformé le logement de service qui se trouvait au premier étage et quelques travaux ont dû être réalisés dans les locaux mêmes. Le mobilier a pu être mis en place par la récupération d'une partie de l'inventaire de Mondercange. Les locaux à Mondercange ont été retournés au Fonds du Logement et notre contrat de bail a été annulé.

Commissariat Hollerich, ancien bât. Glesener

Lors de la transformation de l'ancienne structure du commissariat sis « rue Glesener », il a été retenu avec les responsables de la Ville de Luxembourg et de la Direction régionale de Luxembourg que le Service immobilier et mobilier de la Direction du Budget et Equipement profitera d'un espace garage afin d'y interposer une réserve de mobilier. Une partie des garages disponibles dans la « rue Adolphe Fischer » va être délimitée pour servir aux besoins nationaux. Cette place sera disponible afin d'accueillir la réserve du mobilier disponible à la suite des transformations de nos sites actuels. Cette réserve est importante pour parer aux maintes obligations ponctuelles lors d'affectations et de détachements.

Differdange

A la recherche de nouveaux locaux pour le commissariat de proximité et d'intervention de Differdange, des contacts avaient été pris avec l'Administration communale de Differdange proposant éventuellement le projet "Entrée Ville" où une nouvelle construction dédiée exclusivement aux besoins de la Police Grand-Ducale serait aménagée avec comme maître d'œuvre l'Administration communale de Differdange.

Le projet est en cours d'évaluation. Le Ministre de la Sécurité intérieure a donné son accord de principe et a transmis le dossier au Ministère du Développement durable et des Infrastructures. Entretemps, ce projet a été approuvé favorablement de la part du Ministère des Finances – Direction des domaines.

Le conseil communal reprend le projet en délibération janvier 2018 afin d'évaluer les options et notamment de clarifier l'engagement du personnel de l'Administration Communale de Differdange lors du projet et durant la réalisation.

Esch « Kennedy »

Il a été planifié de procéder en 2016 à divers réaménagements des surfaces bureautiques et au renouvellement de la salle de commandement du Centre d'intervention principal. Les plans en question ont été soumis au Ministère du Développement durable et des Infrastructures par la voie hiérarchique à l'Administration des Bâtiments Publics. Une évaluation des coûts de rénovation afférents doit être établie par ces services.

Les plans de réalisation du site existant ont été finalisés suivant les propositions de la Police Grand-Ducale. La lettre de demande budgétaire a été transmise à notre ministère de tutelle pour être soumise au Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Administration des Bâtiments Publics. Le projet dans son concept global a été relancé auprès de l'Administration des Bâtiments Publics pour la réalisation des travaux de gros œuvre et de la transformation dans l'enveloppe bâtie afin d'arriver à la sécurisation des lieux et à l'amélioration de la technique nécessaire pour le bon fonctionnement.

Mersch

Des pourparlers ont été avancés de la part du service des Domaines de l'Etat, pour envisager une nouvelle construction dans le centre de Mersch (ancien SILO). Cette étude a été déposée lors d'une réunion interministérielle incluant nos besoins en espace approximatifs.

Dans cette même discussion, il a été demandé de se prononcer quant aux bâtiments « rue de Colmar » abritant actuellement les différents services, voire la Direction régionale de Mersch, la Section de recherches et d'enquêtes criminelles et le Commissariat de Proximité.

Un projet de réadaptation et un concept de sécurisation des infrastructures occupées actuellement devra se concrétiser dès la mise en vigueur de la nouvelle loi organique et visera le fonctionnement futur des unités de police présentes à Mersch.

8.3.3.3 Projets futurs

Centre d'Intervention Luxembourg – Groupe Gare

Les transformations devraient être réalisées dans les bureaux de la gare centrale vu le départ des agents pour la « rue Glesener ». Les budgets nécessaires ont eu l'accord auprès des CFL - Fonds du Rail. Le Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Administration des Bâtiments Publics a été proposé pour superviser le chantier. Suite à une concertation avec le Service des sites et monuments, les travaux de sécurisation de ces lieux pourront être entamées dès mars 2018.

Centre pénitencier Uerschterhaff

Le centre pénitencier sis Uerschterhaff est en train d'être réalisé. Nos services ont transmis les avis afférents de la Police Grand-Ducale et seront consultés ultérieurement lors de la réalisation de la partie de l'immeuble destinée à nos fonctions.

Commissariat de Proximité Syrdall

Le Ministère de la Sécurité intérieure soutient la création d'un nouveau bâtiment sur le territoire de la commune de Niederanven pour les besoins d'une communauté de commissariats de Moutfort, Niederanven et de Roodt/Syre. L'Administration des Bâtiments Publics est en charge en tant que maître d'œuvre et les bureaux d'architecture ou de consultance ont été désignés de la part du Ministère du Développement durable et des Infrastructures. Les premiers plans sont en élaboration et nos services seront consultés par la suite.

Dudelange

Le site actuel des unités de police de Dudelange nécessite des réaménagements importants. Vu la libération d'un logement de service, notre commissariat peut être agrandi en conséquence. La Direction Générale a donné un avis favorable à cette démarche et les plans nécessaires devront être ficelés. L'accès aux personnes à mobilité réduite est peu fonctionnel tout comme l'infrastructure électrique.

L'Administration communale de Dudelange nous a proposé un terrain pour une nouvelle construction d'un commissariat de police dans la « rue Karl Marx ». Le Ministère des Finances en a été informé et a donné un accord provisoire pour ce projet en question.

Echternach

Les anciens locaux de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines ont été attribués provisoirement à la Police Grand-Ducale. Une étude de faisabilité pour l'extension et l'accès des bureaux aux personnes à mobilité réduite est en cours.

Des négociations pour une transformation de la bâtisse avec la création d'une nouvelle entrée doivent être entamées avec l'Administration communale vu le caractère historique de ce site avant de lancer des pourparlers auprès du Ministère du Développement durable et des Infrastructures. Des transformations de sécurisation de l'intérieur du site devront être réalisées à la suite de ces accords.

Ecole de Police à Mondercange

Le projet de la mise en place de l'Ecole de Police sur le site à Mondercange fait partie intégrale des objectifs de notre Ministre de tutelle et du Ministre de l'Intérieur. Le projet a été relevé sur le plan pluriannuel et plaidé devant la Chambre des Députés ; son coût a été avancé à 61 millions d'euros. Les analyses de faisabilité sont en train d'être réalisées par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Administration des Bâtiments Publics et par le Ministère de la Sécurité intérieure en vue de l'organisation territoriale concernant les infrastructures locales et communales.

Esch/Alzette « Nouveau bâtiment »

En vue d'une éventuelle construction d'un bâtiment neuf au profit de la Police Grand-Ducale, le Ministère de la Sécurité intérieure a chargé une société externe d'élaborer une analyse de faisabilité et un concept de construction sur un terrain prédéfini à Esch/Alzette longeant le « bd A. Meyer ». Ce terrain, dont l'Etat sera propriétaire, devra accueillir un Centre d'Intervention de l'Administration des Services de secours et les surfaces bureautiques et techniques des services locaux et régionaux de la Police Grand-Ducale à Esch/Alzette. Une première ébauche de la planification du site désigné avec l'intégration de projets bâtis a déjà été présentée en tenant compte des données du space-planning des deux entités. Arcelor Mittal a vendu ce terrain à l'Etat et les contrats en question sont signés. Les études sont en réalisation auprès de l'Administration des Bâtiments Publics. Une réunion est prévue sous peu entre le Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Sécurité intérieure et le Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Administration des Bâtiments Publics afin d'analyser l'évolution du dossier.

Ettelbrück

Dans le cadre du projet d'un nouveau bâtiment-voyageurs des Chemins de Fer à la gare d'Ettelbrück, des études pour la construction du nouveau commissariat de proximité sont en cours. Jusqu'à présent aucun avancement n'a eu lieu dans les procédures. Ceci-dit, les besoins en surfaces pour la Police Grand-Ducale devront être revus avant le début des travaux.

Ferrero

Les bâtiments avoisinants notre site de la Cité Policière Grand-Duc Henri sont en train d'être analysés par le Ministère des Finances en vue d'une entrée future dans les domaines de l'Etat, pour être attribués selon les besoins de la Police Grand-Ducale. Les négociations entre les différents acteurs ont débuté en décembre 2017.

Fourrière Esch/Alzette

Vu la situation actuelle du bâtiment « halle des soufflantes » à Esch-Belval, le site prévu pour la fourrière s'avère inadéquat en termes de sécurité au travail et de sécurisation de certains véhicules de valeur placés en fourrière. Il est important de trouver au plus vite une solution alternative en concertation avec l'Administration des Bâtiments Publics. Un rapport de la situation nationale des fourrières a été rédigé et transmis au Ministère de la Sécurité intérieure. En attendant, notre Service immobilier et mobilier, assisté par les départements du Ministère de la Sécurité intérieure, a lancé des recherches pour un nouveau site.

Fourrière Luxembourg-ville

L'installation de la fourrière de Luxembourg-ville va être réalisée par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Administration des Ponts et Chaussées à la « rue de Trèves » au Findel, à proximité de la Cité Policière Grand-Duc Henri. Un pavillon mobile servira en tant que bureau et des sanitaires y seront installés. La superficie ne peut comprendre toutes les dimensions planifiées au début du projet étant donné que le Plan d'Occupation du Sol de l'aménagement du territoire a défini une partie comme zone verte. Les autorisations nécessaires à l'exploitation n'ont pas encore été délivrées, notamment l'autorisation de bâtisse de l'Administration communale et l'autorisation commodo/incommodo - classe 3A pour le stationnement de 21 à 100 véhicules à l'intérieur d'une construction. Une date estimative pour la mise en service a été prévue pour début mars 2018 sous condition de recevoir les autorisations mentionnées.

Grevenmacher

Un ponton pour le navire de la Direction régionale de Grevenmacher sera installé le long du bord de la Moselle. A ce fait, une réunion a été organisée avec les acteurs concernés. Les plans sont dressés et devront faire part d'une lettre au Ministère des Finances et au Ministère du Développement durable et des Infrastructures.

Junglinster

Le projet d'une transformation de l'infrastructure existante à Junglinster pouvant accueillir la communauté des commissariats de Junglinster et de Larochette est en train d'être analysé. Vu que le logement de service au-dessus du commissariat n'est pas disponible jusqu'au mois de décembre 2019, des transformations majeures dans un logement de service adjacent libéré devront être accordées par le Ministère des Finances et le Ministère du Développement durable et des Infrastructures.

Kirchberg

La Police Grand-Ducale a été approchée par le Fonds du Kirchberg afin d'aménager un commissariat de police à proximité de la Place de l'Europe. Dans ce cadre, un accord entre le Ministère de la Sécurité intérieure/Police Grand-Ducale, Ministère du Développement durable et des Infrastructures et le Fonds du Kirchberg devra être trouvé. Suite au dépôt d'un space-planning accordé par la Police Grand-Ducale et soumis au Fonds du Kirchberg et suivant l'élaboration du dossier de bâtisse, le Ministère des Finances a signé un contrat en vue de la location des espaces nécessaires au profit d'un nouveau commissariat de police au Kirchberg.

Limpertsberg

Afin d'augmenter l'espace disponible pour l'unité située au Limpertsberg, le Ministère des Finances nous a soumis la possibilité de bénéficier de quelques 100m² dans le futur bâtiment de l'Administration des contributions directes situé 7 à 9, rue Victor Hugo. Ces espaces sont uniquement disponibles aux fins de stockage ou comme vestiaires. Des sanitaires sont disponibles et pourront être aménagés au besoin. Ces locaux ne pourront pas être aménagés pour servir en tant que bureau vu que des transformations majeures et de gros œuvres ne seront ni accordées par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures - l'Administration des Bâtiments Publics ni financées par décision du Ministère des Finances. La recherche d'un autre site pour accueillir ce commissariat est toujours en cours.

Mobilité électrique

Le projet de la mobilité électrique est organisé côté Police Grand-Ducale par le Service d'Appuis Logistique et Technique et sera mis à profit par les unités territoriales retenues pour ce projet.

Mondorf

Les logements de service adjacents aux surfaces bureautiques et libérés seront mis à disposition de l'Agence immobilière sociale (AIS), tel que prévu par le Conseil de Gouvernement en décembre 2014. La salle de réunion et la cuisine installées par l'Administration des Bâtiments Publics dans la maison 32, rue de Remich au profit de la Police Grand-Ducale, devront être remises en état d'origine, afin que l'Administration des Bâtiments Publics puisse céder ce logement à l'AIS, après des travaux de gros œuvres. Les logements qui se trouvent à l'étage et au-dessus des surfaces bureautiques pourront accueillir des bureaux, une salle de réunion éventuelle et la cuisine.

Quartier Gouvernemental – Vidéosurveillance des bâtiments gouvernementaux

Le projet pour l'installation d'une vidéosurveillance des bâtiments gouvernementaux est lancé. Un groupe de travail interne a été mis en place pour le suivi. Une première installation sur le nouveau site du Ministère des affaires étrangères et européennes a été réalisée ensemble avec les services de la Direction Budget et Equipement, de la Direction des Opérations et de la Prévention et de l'Unité de Garde et Réserve Mobile.

Remich

Le commissariat à Remich nécessite un aménagement pour recevoir les personnels des trois unités actuelles, c.-à-d. le Commissariat de Proximité, le Centre d'Intervention secondaire de Remich ainsi que le Commissariat de Proximité de Mondorf. Afin de sécuriser l'actuel site de Remich, un avant-projet est en préparation pour relocaliser les bureaux individuels du RDC vers le 1^{ier} étage. Les plans des anciens logements de service en question au 1^{ier} étage sont en étude à l'Administration des Bâtiments Publics. Dans un premier temps, le mobilier sera aménagé à Remich de façon à ce que les fonctionnaires de Mondorf puissent débiter leur travail à Remich. L'Administration communale de Remich a néanmoins proposé une nouvelle construction sur un terrain à côté de l'institut viti-vinicole. Ce projet est en cours d'évaluation par la Police Grand-Ducale en collaboration avec le Ministère de la Sécurité intérieure, le Ministère des Finances et le Ministère du Développement durable et des Infrastructures - l'Administration des Bâtiments Publics.

Redange/Attert

D'après les dernières études, une transformation du bâtiment actuel du Centre d'intervention secondaire Redange/Attert ne serait pas réalisable. Il reste alors l'option d'une relocalisation de l'unité sur un nouveau site.

Les plans disponibles à l'Administration des Bâtiments Publics depuis des années sont à revoir. Cette nouvelle bâtisse devra réunir les unités retenues suite aux propositions énoncées dans l'audit Police Grand-Ducale. Un groupe de travail interministériel est saisi de la valorisation du site et de la recherche d'une nouvelle bâtisse pour le commissariat Redange/Attert. Lors de la dernière entrevue 5 terrains ont été retenus pour analyse. Entretemps, il a été convenu de transformer le dernier logement de service adjacent situé au premier étage en surfaces bureautiques.

Roodt/Syre

Le commissariat de Roodt/Syre est en train d'être aménagé afin de disposer d'espaces bureautiques nécessaires pour y installer une partie de la communauté du commissariat Syrdall, voire les commissariats de Roodt/Syre et de Moutfort. Durant ces travaux, le commissariat à Moutfort restera actif et fonctionnera pendant les heures d'ouverture pour le public.

Service de Police Judiciaire - Laboratoire

Il a été retenu auprès du Ministère des Finances que les conteneurs abritant le futur laboratoire SPJ seront définitivement mis à disposition par l'Administration des Bâtiments Publics. L'option d'une location ou d'un achat est en cours d'analyse.

Wiltz

Le Ministère des Finances soutient la construction d'un nouveau bâtiment sur les parcelles du Commissariat de Wiltz dans la « rue Kreins ». Cette bâtisse devra accueillir les services de la Police Grand-Ducale, de l'Administration des Contributions Directes. Le space-planning afférent a été établi.